

# La Vie Canadienne

QUEBEC  
22 Août 1918

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I  
No 7

RELIGION—POLITIQUE—SCIENCES—ARTS



© L'Hon. HENRI BELAND ©

# LA VIE CANADIENNE

LA VIE CANADIENNE est publiée à Québec et imprimée aux ateliers de la Cie de l'Événement,  
30, rue de la Fabrique ; nom de l'éditeur : J.-E. Barnard.

## SOMMAIRE

En passant.....	Divers	Louis Veillot et la guerre.....	P. Ledroit
Paroles fortes et lumineuses.....	P. Ledroit	Nos forces vives.....	Dr J.-D. Pagé
Ontario et Québec.....	Adjutor Rivard	Jeanne et Lucie (Suite).....	Jean Lander
La semaine liturgique.....	l'abbé J.-A. D'Amours	Une semaine de guerre.....	A. Gobeil
Chronique.....	E. Fabre-Surveyer	Les faits de la semaine.....	Joinville
Élément de vie canadienne.....	J.-A. Lander	Echos et commentaires.....	Le Liseur

## “ L'ÉVÉNEMENT ”

Fondé en 1867

### Quotidien et Hebdomadaire

L'Événement a célébré le 17 mai 1917 le cinquantième anniversaire de sa fondation.

L'Événement est le doyen des journaux français du Canada.

La position de l'Événement sur le rocher de Québec est plus solide que celle de n'importe quel autre journal local. Sa circulation augmente constamment. Ses annonces prennent de la valeur de jour en jour.

Mais c'est surtout par la qualité de sa clientèle que se distingue l'Événement. Au point de vue social, au point de vue des affaires, au point de vue des idées, nos annonceurs n'auront jamais qu'à se féliciter d'avoir lié connaissance avec nos fidèles lecteurs.

### IMPRIMERIE GÉNÉRALE

Impressions et Reliure de 1ère classe

**Spécialité:** FACTUMS  
OUVRAGES DE LUXE

Notre matériel et nos presses sont les plus modernes.

DEMANDEZ NOS PRIX      TÉLÉPHONE 860

30, de la Fabrique, - - Québec.

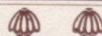
TELEPHONE Administration 860  
“ Rédaction - 959-7185

NON  
RUSTABLE  
**D & A**  
CORSET

Ce n'est plus un secret pour personne que les dames les mieux habillées ont pris l'habitude de se corseter avec le “D & A” et, c'est grâce à ce plus parfait des corsets qu'elles sont devenues élégantes même dans leurs toilettes les plus simples.

Demandez-le à votre corsetière.

L'air fait beaucoup la chanson,  
Le corset fait beaucoup la femme.



# La Vie Canadienne

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I

QUEBEC, 22 AOUT 1918

No 7



## EN PASSANT



### Paroles à retenir

LA récente fête des Zouaves de Pie IX, qui a eu lieu à Montréal, le 18 de ce mois, a été un touchant rappel et une belle glorification des soldats que le Canada a donnés, il y a cinquante ans, à la cause de la Papauté. Les zouaves canadiens ont fait resplendir dans l'histoire de notre pays un rayon de gloire impérissable.

De cette gloire, Mgr l'Archevêque de Montréal a heureusement rapproché celle des soldats, nos fils et nos frères, que le Canada tout entier envoie, depuis quatre ans, défendre encore le droit, non pas, cette fois, le droit spécial de la Papauté, mais le droit général de toute l'humanité et de la civilisation.

"Au commencement, a dit sa Grandeur, on pouvait discuter. Aujourd'hui, les faits sont évidents. Ce n'est plus seulement une guerre de peuple à peuple, c'est une guerre où la cause de la civilisation et du droit de l'humanité se débat... Le rapprochement est facile. Vous aussi, vieux zouaves de Pie IX, vous avez été, un jour, les soldats de la justice, du droit et de la paix... La violation du droit est toujours une violation. De même que, de nos jours, le droit à la vie de la Belgique violée est un deshonneur pour l'Allemagne, de même vous êtes toujours les défenseurs du droit outragé."

Ces paroles sont à retenir et puissent-elles aider à éclairer ceux qui, même aujourd'hui, refusent de voir les faits évidents, et continuent à faire croire aux Canadiens-Français que la guerre actuelle ne les intéresse et ne peut les toucher que peu ou point. Aveugles volontaires qui égarent d'autres aveugles plus excusables, pour aller se jeter avec eux au précipice.

S. D.

### Trois périls nationaux

MGR Tissier signalait l'an dernier, pour les sociétés d'Amérique comme pour celles d'Europe, trois périls nationaux : "l'athéisme ou le rationalisme qui sape par sa base l'idée religieuse et chrétienne constitutive des sociétés ; l'individualisme qui, en exaltant l'homme, tout l'homme, au détriment de la souveraineté de Dieu, fomenté la division

des classes; le *naturalisme* sensuel qui, bornant la destinée humaine à la richesse et aux plaisirs de la terre, amoindrit jusqu'au néant ceux qu'ils prétend diviniser".

N'est-ce pas que ces trois périls, sous les noms qu'ils ont dans cette citation, ou sous d'autres noms à peu près synonymes, sont aussi des périls canadiens?

Il n'y a guère d'athées déclarés chez nous, mais il y a des gens qui ne s'occupent pas de Dieu, ou qui s'en occupent si peu, surtout dans la vie publique ou politique.

L'*individualisme* est plus en évidence que l'athéisme : c'est lui qui rend notre peuple si difficile à unir et à gouverner.

Quant au *naturalisme* sensuel, il déborde de tous côtés et paraît devoir tout emporter. C'est une vague de fond qui brise ou surpasse toutes les digues.

S. D.

### Le moral français

LES journaux quotidiens ont publié l'article de ton si sympathique et si sincère, par lequel M. François Veillot signale à ses nombreux amis du Canada, l'apparition de son dernier livre *Le Moral Français*, publié par le vaillant "Comité Catholique de Propagande française à l'Etranger."

M. Veillot ne pouvait que dire l'objet de son travail et l'occasion qui l'a fait naître; il n'en pouvait signaler tous les mérites et l'attrait pour ses lecteurs canadiens.

Ceux qui connaissent ses lettres et ses livres précédents, ceux qui ont entendu ses conférences l'hiver dernier, savent de quelle correction de pensée et d'expression, de quelle rectitude de jugement, de quelle élévation et de quelle délicatesse de sentiments, de quelle sincérité scrupuleuse l'auteur et le conférencier reste constamment doué. M. Veillot c'est bien le *vir bonus dicendi peritus*. Ses écrits comme sa parole inspirent la confiance et font naître l'affection, autant qu'ils satisfont le goût et charment l'esprit.

Quand M. Veillot, en témoin digne de toute confiance et créance, nous dit quel est le moral français pendant la guerre, il nous révèle le premier facteur de la victoire, en même temps qu'il nous donne raison d'espérer. Il donne aussi raison d'être fiers à tous les

Canadiens-Français qui tiennent à ne pas oublier leur origine et à rester de la grande famille française. Autrefois la totalité, ces Canadiens-Français sont encore la grande majorité. Et cette majorité va grandir, à mesure que grandit la gloire de la France, à mesure que grandit l'estime et l'admiration pour la France, chez tous les peuples civilisés.

Hélas ! confessons-le—il serait inutile d'ailleurs de le cacher—quelques-uns chez nous ont un réel besoin de ces "Lettres aux Catholiques Neutres", qui ne devaient pas, régulièrement, leur être adressées. Mais une certaine neutralité, un certain détachement à l'égard de la France s'est introduit chez nous, en partie par notre faute et en partie par la faute de ceux qui ont mal représenté à nos yeux les traits et l'âme de la vieille mère-patrie des Canadiens-Français.

Ces traits et cette âme nous sont montrés sous leur vrai jour, dans leur belle ressemblance, par le livre de M. Veillot. Notre ami les a décrits d'une main discrète et respectueuse, certes, d'un cœur affectionné; mais le respect et l'affection ne nuisent pas à la vérité, ils aident plutôt à bien regarder et à bien voir.

Nous sommes plus sûrs de bien voir la France quand elle nous est peinte par un bon Français catholique, parfaitement honnête et sincère, que lorsqu'elle nous est décrite par un neutre qui l'a vue en passant, ou par un ennemi qui l'a regardée à travers ses préjugés ou même à travers sa haine.

Lisons le "Moral Français". Il fera chez nous du bien à la France, mais il en fera surtout aux Canadiens-Français. Ceux-ci en ont encore plus besoin que celle-là. L'amour et le respect que les fils gardent pour leur mère, sont encore plus utiles aux fils qu'à la mère elle-même.

J. A. L.

### Paroles de sagesse

**C**ONVIENT-IL, dans l'organisation du suffrage électoral, de donner un vote plural au chef de famille? Les partisans de l'égalitarisme révolutionnaire disent : non. Les hommes d'ordre et de tradition disent : oui.

Et ceux-ci ont l'avantage d'avoir, cette fois, avec eux, le plus grand poète français du siècle dernier: Lamartine.

Voici en effet, ce qu'un collaborateur de la *Croix de Paris* y écrivait, il y a quelques semaines déjà :

*Si Napoléon 1er regrettait de n'être pas son propre petit-fils, la Ligue des familles nombreuses de France a l'avantage, elle, d'avoir pour sa formule essentielle du vote plural familial un grand-père illustre aussi, qui n'est autre que Lamartine.*

*Savourez, en effet, cette page du "Conseiller du peuple" (page 250, édition spéciale aux abonnés) qui dormait depuis 1850 dans la bibliothèque de mon père et où j'ai eu la joie intellectuelle de le découvrir ces jours-ci,*

*"L'homme marié et chef de famille a dans ces deux titres des responsabilités, des solidarités, des gages, des*

*garanties dans l'ordre social, bien supérieurs à ceux de l'homme célibataire, isolé, nomade, responsable de lui seul et à lui seul. La loi doit reconnaître cette vérité ; elle doit tenir compte du titre de chef de famille, non seulement dans le droit prématuré au suffrage universel pour l'élection du représentant, mais encore dans toutes les élections locales, municipales, spéciales, dont le régime républicain confère et multiplie l'obligation pour les citoyens. La famille est le gage vivant, la responsabilité suprême, la garantie en sentiments du cœur et de réflexion de l'homme. Quand on sait que du vote qu'on va porter dépend le sort de son père, de sa mère, de sa femme, de ses enfants, la main la plus légère prend du poids ; toutes les destinées confiées par la Providence y pèsent. Le citoyen délibère quatre fois avec lui-même avant de les engager par un vote d'étourderie, de passion ou d'entraînement. Le mariage conseille, la paternité mûrit. Un jour viendra, je n'en doute pas, où le père de famille aura autant de voix dans le suffrage qu'il y a de vieillards, de femmes et d'enfants à son foyer; car dans une société mieux faite, ce n'est pas l'individu, c'est la famille qui est l'unité permanente. L'individu passe, la famille reste. Le principe de la conservation sociale est là. On le développera pour donner à la démocratie autant de stabilité qu'à la monarchie." (Alphonse de Lamartine, *De l'organisation du suffrage universel*, 1850, ch. XXVII, livre IV.)*

### Avis à nos lecteurs

L'administration de la *Vie Canadienne* a expédié à des milliers de personnes les premiers numéros de cette revue. Des lettres nous ont été adressées de la part de certaines de ces personnes pour nous faire part de leur intention de s'abonner ou pour refuser l'abonnement. Quant aux autres, nous n'avons certainement pas l'intention de nous prévaloir d'un texte de loi pour les compter comme abonnés, mais, à cause du coût du service des postes pour l'envoi de copies d'une publication à quiconque n'est pas un abonné régulier, nous les prions respectueusement de vouloir bien nous faire connaître leurs intentions au plus tôt, afin que nous inscrivions leurs noms sur nos listes ou que nous cessions de leur envoyer inutilement la revue. Nous rappelons à tous que l'abonnement à la *Vie Canadienne* est de \$4.00 par année, avec un prix spécial de \$3.00 pour les membres du clergé, les religieux et les instituteurs. Durant cette première année de la publication de la *Vie Canadienne* nous accepterons d'envoyer la revue moyennant \$2.00 ou \$1.00 à ceux qui préféreront s'abonner pour six mois ou trois mois. Le numéro de la *Vie Canadienne* se vend dix sous; mais, après trois mois de la date de sa publication, chaque numéro qu'on voudrait se procurer à nos bureaux coûtera vingt-cinq sous. Le tirage des trois premiers numéros s'épuise rapidement. Que ceux qui veulent se les procurer veuillent bien en prendre avis.

## Paroles fortes et lumineuses



LE discours prononcé à Louiseville, le 11 du courant, par M. le Dr. Béland restera comme le plus fort et le plus lumineux témoignage qui ait été donné, chez nous, contre l'Allemagne.

En homme impartial qu'il est, "sachant où se trouvent le devoir et la justice", comme il l'a dit lui-même, M. le Dr. Béland, après s'être demandé quelle est, dans le conflit actuel, la nation responsable de la déclaration de guerre et des actes de barbarie qui ont accompagné la guerre, et après avoir fait "une étude consciencieuse" de tous ces événements, se voit forcé de déclarer que la seule vraie conclusion à tirer des faits, c'est que "l'Allemagne est responsable de la guerre". Sir Edward Grey "a fait tout ce qu'il était humainement possible de faire", a ajouté M. le Dr. Béland, "pour amener les parties à une conférence, lorsque le conflit austro-serbe est devenu menaçant pour la paix. La France et l'Italie ont accepté la proposition de Lord Grey. C'est l'Allemagne qui l'a refusée. C'est ce que les documents ont prouvé... L'Allemagne voulait la guerre. Son attitude sur ce point est démontrée, aussi bien par ses quarante ans de préparation à la guerre que par son embrigadement militaire de millions d'hommes. Son but était la domination du monde". Et, avec une grande énergie, M. le Dr. Béland a ajouté : "Tant que l'Allemagne n'aura pas reconnu sa propre injustice, tant qu'elle n'aura pas proclamé, à la face du monde, la fausseté de sa doctrine que la force est au-dessus du droit, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas mettre bas les armes... On pourra dire que nous sommes en sûreté, à cause de la distance, contre les atteintes de la doctrine allemande. Rien n'est plus loin de la vérité. Permettez-moi de vous dire, en effet, que l'Amérique est à la porte de l'Europe, et que notre pays ne serait pas en sûreté, si l'Allemagne venait à dominer le monde. Je vous assure que le jour où l'Allemagne dominera le monde, elle dominera l'Amérique; et nous aurons à souffrir de son règne militaire, aussi bien que de son règne économique."

La conclusion logique de ces fortes et lumineuses paroles de M. le Dr. Béland, c'est qu'en prenant la défense de l'Angleterre, dans cette guerre, nous défendons tout aussi bien le Canada.

A la lumière de ces déclarations, les paroles de S. G. Mgr. Bruchési aux soldats de Valcartier, le 9 du courant, prennent une signification encore plus importante : "C'est le Souverain Maître qui nous rendra la paix, mais la paix après la victoire des Alliés, et une paix juste et durable, suivant la parole du Saint-Père lui-même."

P. LEDROIT



## Ontario, Québec et la conscription



DEPUIS quatre ans, on fait d'amers reproches aux Canadiens français, sur la part qu'ils ont prise, qu'ils prennent encore à la guerre. On écrit, on publie partout que nous ne faisons pas notre devoir, que nous sommes des abstentionnistes, des lâcheurs.

Mais la forme que prend cette accusation fait paraître l'intention de ceux qui la portent. C'est par comparaison qu'ils procèdent : "Les Canadiens français ne prennent pas à la guerre une aussi grande part que les Canadiens anglais; Québec ne fait pas son devoir aussi bien qu'Ontario." Ont-ils quelque souci de voir Québec apporter dans la lutte le concours que Québec doit et peut apporter ? Il n'y paraît guère, et leur secret désir, inspiré par un égoïsme qui n'a rien de patriotique, pourrait bien être que nous ne fassions pas tout notre devoir. "We do not want Québec to be too loyal", avouait naguère un de nos adversaires. En effet, ce qui importe à nos dénigreur, ce n'est pas que les Canadiens français aillent en grand nombre combattre pour l'Angleterre et pour la France, ce n'est pas qu'ils répondent avec entrain à l'appel de la mère patrie; c'est plutôt, et uniquement, qu'ils fassent moins que les Canadiens anglais, et que ceux-ci puissent être exaltés au dépens de ceux-là. Quand la France héroïque demande à tout le monde civilisé de se joindre à elle pour faire triompher la cause du droit, quand l'Angleterre appelle tous ses sujets à combattre avec les armées impériales dans sa très noble entreprise, nos adversaires d'ici semblent n'avoir qu'une préoccupation : diminuer l'effort des Canadiens français afin de faire paraître, par comparaison, leur propre concours plus considérable.

Des reproches faits avec un pareil dessein ne doivent pas nous émouvoir. Heureusement, nous pouvons et nous voulons compter sur l'esprit de justice et sur le vrai patriotisme de nos compatriotes anglais. Ceux qui nous attaquent ne forment sans doute qu'un petit groupe; mais ils font tant de bruit que leurs accusations se répandent et peuvent surprendre la bonne foi de ceux qui ne sont pas avertis.

C'est pourquoi il conviendrait, malgré le peu de cas qu'il faille en faire, d'examiner un peu sur quoi repose cette comparaison, qu'on veut faire à notre détriment, entre la participation des Canadiens français et celle des Canadiens anglais à la grande guerre.

Or, pour faire cette comparaison, c'est généralement Québec et Ontario qu'on met en regard. Soit ! cela n'est pas tout à fait juste; car les Canadiens français qui se sont enrôlés dans l'Ontario et dans les autres provinces sont nombreux, tandis que Québec n'a compté que bien peu de recrues anglaises. Mais

passons ; cette circonstance serait à notre avantage; omettons-là.

De plus, il faudrait tenir compte des Anglais d'Angleterre qui se sont enrôlés dans Ontario et qui sont comptés comme Canadiens anglais. En 1916, 60% des enrôlés étaient des *british born*—(Voir : Débats de la Chambre des Communes, 25 janvier 1917)—Cela veut dire que, là où Ontario compte 100 soldats, on ne devrait lui en accorder que 40. Mais ceci serait encore à notre avantage: omettons-le.

Dans ces conditions, comment établir la comparaison ?

On peut distinguer, dans la levée de l'armée canadienne, trois phases distinctes :

1o la période d'enrôlement volontaire, c'est-à-dire le temps qui s'est écoulé depuis le début de la guerre jusqu'à la mise en vigueur de la loi du Service Militaire de 1917.

2o la période du recrutement sous l'empire de la loi de conscription sélective, telle qu'édictée d'abord, avec ses causes d'exemptions, son système de tribunaux, etc.;

3o la période du recrutement en vertu de la même loi modifiée par des arrêtés en conseil, c'est-à-dire depuis l'annulation des exemptions pour les jeunes gens de 20 à 23 ans et les appels au Juge central de presque toutes les autres.

Sur la 1ère période, il est étrange de le constater, on n'a pas de chiffres certains. Combien de volontaires Québec a-t-il fournis ? Quelqu'un a voulu prétendre qu'il n'y avait, avant l'arrivée des troupes recrutées en 1917, que 4000 Canadiens français au front; c'était parfaitement ridicule. Le 5 avril 1918, des députés affirmèrent à la Chambre des Communes qu'il y en avait certainement 25,000, et plutôt 50,000; et personne n'osa contredire ces chiffres. (Débats, 1918, p. 464 et 486). Il reste que, sur cette première période, on n'a rien de défini. Il y aurait cependant beaucoup à dire pour montrer que le volontariat a donné dans Québec les seuls résultats qu'on pouvait en attendre dans les circonstances où notre peuple s'est trouvé. Ce serait une triste histoire, dont on n'a pu encore que raconter quelques traits; quand elle s'écrira toute, elle mettra sur certaines épaules de lourdes responsabilités, mais elle laissera intacte la réputation du peuple canadien-français.

Sur la troisième période, on ne saurait donner aucun chiffre : l'enrôlement se poursuit actuellement. Il est cependant permis de rappeler les éloges que les personnages les plus autorisés ont faits de notre Province: Québec serait, dans ce mouvement nouveau, à la tête.

Aussi bien, c'est surtout, et presque uniquement, à propos de ce que nous avons fait dans la deuxième période, qu'on nous accuse. Heureusement, nous avons ici quelques chiffres officiels, et il est possible de discuter sûrement.

C'est la loi de conscription sélective, telle qu'adoptée d'abord, qui s'appliquait pendant cette période. On en connaît le rouage et les dispositions : Par proclamation, furent appelés les célibataires âgés de 20 à 35 ans; ils étaient requis de s'enregistrer, et, en s'enregistrant, soit de se déclarer prêts à servir, soit de dire pour quelle cause ils demandaient à être exemptés; car la loi énuméraient les raisons pour lesquelles le législateur croyait qu'un homme serait plus utile au pays qu'au front, et en même temps le Gouvernement invitait chacun à faire valoir ses raisons d'exemption afin d'assurer au Canada une production intense. Des tribunaux locaux étaient constitués pour juger les demandes d'exemption, avec appels à des tribunaux supérieurs, etc.

C'est sous l'empire de cette loi qu'on nous reproche d'avoir manqué au devoir, toujours par comparaison avec Ontario : Les habitants de la province de Québec se seraient soustraits à la loi en ne s'enregistrant pas en aussi grand nombre que les gens d'Ontario; ils auraient demandé plus d'exemptions; ils auraient été exemptés en plus grand nombre; ils ne se seraient pas rapportés avec autant d'entrain, etc.

De nous-mêmes, nous n'aurions pas eu l'idée de faire pareille comparaison. Convaincus que nos compatriotes anglais faisaient généreusement leur part, nous aurions fait la nôtre, sans nous inquiéter davantage. Mais, puisqu'on veut comparer, nous sommes bien forcés d'avoir recours au même procédé, sans cependant vouloir en aucune manière reprocher quoi que ce soit à ceux qui nous accusent, sauf l'inopportunité et l'injustice de leur accusation.

Un tableau, publié par les autorités d'Ottawa, et dont les chiffres, non contestés, ont été cités à la chambre des Communes (Voir *Débats* 5 avril 1918, p. 444 et p. 494), établissait, à la date du 10 janvier 1918, le nombre des enregistrés, des déserteurs, des demandes d'exemptions, des exemptions accordées, des appels, des recrues, etc.

Ce sont les chiffres de ce tableau que nous allons utiliser. Mais, pour nous en servir, il faut d'abord rappeler les chiffres de population, afin d'établir les pourcentages, en nous appuyant sur le dernier recensement :

	Ontario	Québec
Population totale.....	2,523,274	2,003,232
Hommes.....	1,299,290	1,011,502
Hommes célibatairesR.....	762,330	637,113

D'après le même recensement il est facile de trouver aussi le nombre de célibataires âgés de 20 à 35 ans, bien que les chiffres exacts ne soient donnés que

pour ceux qui ont de 20 à 24 ans, puis de 24 à 29 ans, et enfin de 29 à 40 ans.

En appliquant à la dernière catégorie (de 29 à 35 ans) une juste proportion, la même pour Québec et Ontario (ce qui ne répond pas à la réalité, mais est à notre désavantage), on arrive au résultat suivant:

	Ontario	Québec
Hommes célibataires âgés de 20 à 35 ans.....	201,377	136,705

Retournons aussi les chiffres suivants, donnés dans le tableau officiel ci-dessus cité comme étant le nombre des jeunes gens *conscriptibles* ( Je ne sais comment ces chiffres ont été établis ) :

	Ontario	Québec
Jeunes gens conscriptibles.....	153,066	124,343

Voici maintenant les autres chiffres officiels du tableau :

	Ontario	Québec
Enregistrés.....	125,750	117,104
Demandes d'exemptions.....	118,125	115,707
Exemptions accordées.....	94,197	89,575
Exemptions refusées.....	23,928	26,132
Conscrits dont l'exemption a été refusée et qui se sont rapportés pour service.....	13,293	23,564
Déserteurs.....	27,316	7,239
Appels par les conscrits.....	10,638	2,568
Appels par les autorités militaires	10,638	25,115
Appels (total).....	21,276	27,683

Voilà qui permet d'établir quelques proportions et de faire une juste comparaison.

Vu que d'après le recensement le nombre des jeunes gens appelés serait de 201,377 dans Ontario et de 136,705 dans Québec mais que d'après le tableau cité (*Débats*, 5 avril 1918, p. 494) il n'y aurait eu que 153,066 jeunes gens conscriptibles dans Ontario et 124,343 dans Québec, je donne, quand il y a lieu, les proportions établies sur l'un et l'autre chiffre, afin de prévoir toute objection là-dessus.

Ontario Québec

I. Sur 100 individus conscriptibles c'est-à-dire célibataires et âgés de 20 à 35 ans, appelés par la loi à s'enregistrer; combien se sont en effet enregistrés ?

(a) d'après les chiffres du recensement.....	62	85
(b) d'après les chiffres du tableau cité.....	82	94

II. Sur 100 individus appelés à s'enregistrer, combien y a-t-il eu de qui n'ont pas répondu à cet appel?

(a) d'après le recensement.....	13.5	5.2
---------------------------------	------	-----

(b) d'après le tableau.....	17.8	5.8
III. Sur 100 individus appelés qui se sont enregistrés, combien ont demandé leur exemption.....	94	98
IV. Sur 100 demandes d'exemptions, combien ont été accordées par les tribunaux locaux?.....	79	77
V. Sur 100 conscrits dont l'exemption a été refusée, combien se sont rapportés pour service?.....	55.5	90
VI. Sur 100 conscrits dont l'exemption avait été refusée, combien ont appelé de cette décision?.....	44.7	9.8

D'autres comparaisons, tout aussi intéressantes, peuvent encore être faites. Mais en voilà assez pour répondre aux questions posées.

I. Qui a le mieux répondu à l'appel de la loi, Québec ou Ontario?—Québec, puisque sur 100 appelés Québec a enregistré 85 et Ontario seulement 62 (ou 94 contre 82).

II. Qui a compté le moins de récalcitrants, Québec ou Ontario?—Québec, puisque, sur 100 appelés, Ontario a eu 17 (ou 13) déserteurs, alors que Québec n'en comptait que 5.

III. Qui a demandé le moindre nombre d'exemptions?—Ontario il est vrai; mais son avantage, ici, n'est que de 4%, et les conditions particulières de l'une et de l'autre province justifieraient une différence bien plus considérable. En toute justice, il aurait dû y avoir une différence de 25 à 30 pour cent à l'avantage d'Ontario.

IV. Dans quelle province les tribunaux ont-ils été plus sévères dans l'octroi des exemptions, dans Québec ou dans Ontario?—Dans Québec, puisque, sur 100 demandes, Québec en a accordé 77, et Ontario 79.

V. Dans quelle province, dans Québec ou dans Ontario, les conscrits dont l'exemption était refusée se sont-ils plus volontiers rapportés pour service?—Dans Québec, puisque, sur 100 de ces conscrits, 90 se sont rapportés dans Québec, et 55 seulement dans Ontario.

VI. Dans quelle province, dans Québec ou dans Ontario, les conscrits ont-ils montré meilleure volonté, en se soumettant, sans en appeler, aux décisions des tribunaux qui leur refusaient l'exemption?—Dans Québec, puisque sur 100 conscrits dont l'exemption était refusée, 44 en ont appelé dans Ontario, et seulement 9 dans Québec.

Et l'on peut encore ajouter cette autre comparaison :

Il y a eu 94,187 exemptions accordées dans Ontario; contre ces décisions, les autorités militaires ont pris 10,638 appels.

Il restait donc, au 10 janvier 1918, dans Ontario 83,559 exemptés.

Dans Québec, sur 89,575 exemptions accordées, les autorités militaires ont porté en appel 25,115 cas. Il ne restait donc, chez nous, que 64,460 exemptés, soit 19,099 de moins que dans Ontario.

Qui, Ontario ou Québec, a le plus profité des exemptions prévues par la loi ?

Depuis, il y a eu des appels au Juge Central. Ont-elles été faites d'après les mêmes proportions? Nous n'avons pas de chiffres précis, et il est impossible de pousser plus loin la comparaison.

Mais il reste que, sur les points qui sont maintenant connus, et pour la période de recrutement dont nous avons les chiffres, aucune des accusations qu'on porte contre nous n'est fondée : Si l'une des deux provinces a fait son devoir mieux que l'autre, c'est Québec. Aurions-nous dû faire davantage? C'est une autre question, très complexe, à laquelle je n'ai pas voulu toucher dans cet article. Pouvions-nous faire plus? L'histoire, sans doute, le dira; et elle devra, pour en juger, considérer bien des circonstances particulières et l'action de plus d'une influence extérieure. Mais la province canadienne-française de Québec a, dans tous les cas, accompli son devoir au moins aussi bien que la province canadienne-anglaise d'Ontario, et c'est tout ce que je voulais démontrer.

ADJUTOR RIVARD.



Le Kaiser en veut à Christophe Colomb, parce que c'est lui qui a découvert l'Amérique.





## LES AFFAIRES D'IRLANDE



**A** PRES une absence de plusieurs mois, "T. P." O'Connor, le fameux journaliste irlandais, reprend ses lettres aux journaux américains et canadiens, et cet écrivain renseigné donne des opinions fort intéressantes sur les affaires politiques anglaises telles qu'il les trouve à son retour à Londres. Il est piquant de lire ses prévisions sur la date des élections prochaines, leur résultat probable, et le règlement de la question du *Home Rule*. La gravité de la situation politique en Irlande fait que nous attachons beaucoup d'importance aux propos de *Tay-Pay's*, comme on est convenu d'appeler le plus habile et le plus connu des avocats constitutionnels de l'autonomie irlandaise.

Notons, cependant, le tableau que notre éminent confrère brosse rapidement de la situation politique en Angleterre. Lloyd George est plus fort que jamais, dit-il, malgré l'hostilité nécessaire de l'alliance *travailliste nationaliste*. Sa force vient de son indéniable génie, mais surtout des circonstances. La faiblesse de ses adversaires : Asquith se fait vieux, l'organisation quasi parfaite de la presse ministérielle, l'influence du vote de dix millions d'*Electricies* qui lui doivent le droit de suffrage, et, *the last but not the least*, l'effet naturel des victoires italiennes, françaises et anglaises sont les éléments de sa puissance actuelle. Il gagnera certainement les élections, dit O'Connor, et par une immense majorité. Quand à la date probable du scrutin, on la fixe, au plus tard, en février 1919.

De l'Irlande, voici, à peu près, ce que dit "T. P.". La conscription n'y est pas appliquée, mais les esprits sont très montés. Le coup de filet qui a amené aux prisons d'Angleterre les plus gros conspirateurs *Sinn Feiners* a popularisé les chefs du mouvement haïssable et révolutionnaire. Plusieurs d'entre eux, bien que absents, seront élus contre n'importe qui, aux élections. Il est même à redouter que ce succès soit tel que leurs candidats remportent la grande majorité des sièges irlandais! Cela n'empêche point que, dans les classes instruites et dans la bourgeoisie, l'on redoute énormément les excès de la secte dangereuse. L'insubordination du jeune clergé alarme les chefs de l'Eglise d'Irlande plus que toute autre chose. L'intervention du Pape est probable. L'incident O'Flanagan est aussi pénible que significatif. Ce prêtre suspendu par l'autorité de son évêque a bien quitté sa paroisse; mais ses anciens paroissiens ont fermé l'église et juré qu'ils ne permettront pas qu'on y célèbre la messe tant qu'on ne leur rendra pas le curé de leur goût! Ceci témoigne que la révolte contre l'ordre civil conduit vite à la négation de toute autorité.

Dans un certain comté, les *Sinn Feiners* menacent

de fermer toutes les églises. Si cela se produisait, la rupture entre l'autorité religieuse et la secte révolutionnaire sera décisive. Et si l'Eglise s'élève contre ce genre de bolshevisme, "T. P." prétend que ce sera le commencement de la fin aussi sûre que prochaine du *Sinn Feinism*. Ce sont des excès de ce parti en ce moment formidable que l'on attend la réaction qui rendra leur influence aux chefs du nationalisme irlandais. "T. P." nous présente le successeur de Redmond, John Dillon, comme un homme aussi tenace que courageux. Même si son parti est réduit à sa plus simple expression par la défaite probable de ses candidats aux élections, il luttera énergiquement contre les pires ennemis de l'Irlande, ses ennemis intérieurs, et on a généralement l'espoir qu'il réussira à ramener ses compatriotes aux luttes constitutionnelles qui peuvent seules gagner la cause du *Home Rule*.

Comme ici, on croit là-bas que l'influence des Etats-Unis sera très utile au règlement de la question irlandaise. Les appels de John Dillon au président Wilson émeuvent l'opinion anglaise favorablement. On dirait même que le bon effet de cette attitude calme les nerfs des *Sein Feiners*, car le calme a succédé à l'agitation au sein des pires centres d'agitation en Irlande. Ce que "T. P." ne dit pas, cependant, et ce que tout le monde voudrait savoir c'est la façon dont le président des Etats-Unis s'y prendra pour intervenir si délicatement que ce soit dans les affaires politiques d'un pays allié. Si l'homme d'Etat de Washington parvient à réconcilier l'Irlande avec l'empire, il sera deux fois grand devant son peuple et devant l'histoire.

De la décision du gouvernement anglais de désarmer la bande de Carson, l'on conclut que le premier ministre a l'intention de travailler aussi cette affaire si souvent gâchée, par d'autres et par lui-même. "T. P." donne à penser qu'il se pourrait fort bien qu'une nouvelle loi soit présentée bientôt et que de cette pièce sorte enfin le *Home Rule* sans condition pour la malheureuse Irlande. Pourvu que l'insanité des *Sein Feiners*, qui ont tout compromis dans le présent, ne vienne pas gêner aussi l'avenir! C'est sur cette remarque que le journaliste député clot sa dernière lettre à l'Amérique, et nous la trouvons éloquente et instructive. Chez nous aussi, l'outrance, l'injure, les provocations ont compromis tant de choses!

M. M.

Le talent a-t-il donc besoin de passions? Oui, de beaucoup de passions réprimées.

JOUBERT.

## LA SEMAINE LITURGIQUE

### Semaine du 25 août

*Dimanche, 25 août.*—14e dimanche après la Pentecôte et fête de saint Louis.

Les premiers accents des peuples fidèles en ce jour, sont une prière pour l'Eglise où ils sont unis au Christ, pour l'Eglise, assemblée de tous les chrétiens, et aussi pour l'Eglise qu'est la communauté paroissiale assemblée dans le temple du Christ vivant au milieu d'eux.

Voici l'introït *Protector noster* :

*“Regardez-nous, ô Dieu notre protecteur, et jetez les yeux sur la face de votre Christ; car un seul jour dans vos parvis vaut mieux que mille jours. Qu'ils sont aimés vos tabernacles, ô Seigneur des armées ! Mon âme désire entrer dans les parvis du Seigneur et défaillie à leur pensée.”*

Et la collecte, ainsi nommée parce que le prêtre célébrant recueille et présente à Dieu dans cette oraison les prières des fidèles réunis pour participer au saint sacrifice, est une prière pour l'Eglise où la fragilité de notre nature déchue est abritée, dirigée, reconfortée :

*“Nous vous en supplions Seigneur, gardez toujours miséricordieusement votre Eglise; et parce que sans vous l'humaine nature chancelle, que sans cesse votre secours l'arrache au mal et la dirige dans la voie du salut. Par Jésus-Christ notre Seigneur.”*

Ainsi attachement à l'Eglise, joie d'être abrités dans son enceinte, confiance en la présence du Christ, qui nous concilie la miséricorde de Dieu dont nos défaillances ont absolument besoin : tels sont les pensées ou les sentiments que l'Eglise nous rappelle et qu'elle nous fait exprimer à Dieu. Ce sont des pensées et des sentiments qui font comme partie intégrante de notre vie chrétienne.

Pour rappeler avec l'Eglise la mémoire de saint Louis, la plus belle gloire de la monarchie française, citons quelques passages de son testament ou de ses instructions dernières à son fils; “admirable testament, dit le Cardinal Pie, dont toutes les syllabes semblent appartenir à l'Evangile, et qui deviendra le manuel de tous les rois chrétiens et intelligents. Religion, politique, liberté, tout y est compris; Dieu, sa famille, son peuple, tout ce qui a été l'objet de son amour, se retrouve tour à tour dans ses phrases inachevées.”

*“Cher fils, la première chose que je t'enseigne, c'est que tu mettes ton cœur à aimer Dieu; car sans cela nul ne peut valoir nulle chose. Garde-toi de faire chose qui déplaît à Dieu, c'est à savoir mortel péché; mais plutôt devrais souffrir toutes manières de tourments.*

*Si Dieu t'envoie adversité, reçois-la en patience et en rends grâce à Notre-Seigneur, et pense que tu l'as offensé.*

*“S'il te donne prospérité, l'en remercie humblement, et ne sois pas pire ou par orgueil ou par autre manière de ce dont tu dois mieux valoir. Aie le cœur doux et pitoyable aux pauvres et aux malheureux, et les conforte et les aide selon ce que tu pourras. Maintiens les bonnes coutumes de ton royaume et les mauvaises abaisse. Aime tout bien et bais tout mal en quoi que ce soit. Nulle vilénie de Dieu, ou de Notre-Dame ou des Saints ne souffre que l'on dise devant toi, que tu n'en fasses promptement vengeance. Sois loyal à rendre la justice envers tous tes sujets ne fléchissant ni à droite ni à gauche; mais aide au droit, et soutiens la querelle du pauvre jusqu'à ce que la vérité soit éclaircie. Honore et aime toutes les personnes de la sainte Eglise, et prends garde qu'on ne leur enlève les dons et les aumônes que tes devanciers leur ont donnés.*

*“Cher fils, je t'enseigne que tu sois toujours dévot à l'Eglise de Rome et au Souverain Pontife, notre père, c'est le Pape et que tu lui portes révérence et bonneur comme tu dois faire à ton père spirituel. Efforce-toi d'empêcher tout péché et principalement vilain serment; et fais détruire et supprimer les hérésies selon ton pouvoir. Prends garde que les dépenses de ton hôtel soient raisonnables et modérées.*

*“Beau cher fils, je te donne toutes les bénédictions que bon père peut donner à fils; et la benoite Trinité et tous les Saints te gardent et défendent de tous maux; et Dieu te donne grâce de faire sa volonté toujours, et qu'il soit honoré par toi, et que toi et moi puissions après cette mortelle vie être ensemble avec lui et le louer sans fin.”*

*Lundi, 26 août.*—Saint Zéphyrin, pape et martyr.

Né à Rome, saint Zéphyrin après avoir travaillé à fixer la discipline de l'Eglise surtout au sujet de l'administration des sacrements, donna sa vie pour défendre et maintenir la foi qu'il avait contribué à conserver inébranlable, pendant les dix-huit années de son Pontificat.

*Mardi, 27 août.*—Saint Joseph Calasanz, confesseur.

Fondateur de la Congrégation des “Maîtres des écoles pies”, mort à Rome l'an 1648, saint Joseph Calasanz était originaire du royaume d'Aragon et comptait parmi ses aïeux les premiers princes de Navarre. Après avoir été un modèle de pureté dans sa jeunesse, un prêtre de science et de zèle admirables dans sa patrie, saint Joseph Calasanz alla se fixer à Rome, vers l'âge de quarante ans, pour répondre à une invitation évidente de la grâce. “Sa vie, dit le bréviaire, y fut toute d'austérité, affligeant son corps par les veilles et les jeûnes, passant les jours et les nuits dans la prière et la contemplation des choses du ciel, visitant presque chaque nuit les sept basiliques de cette ville, coutume qu'il garda plusieurs années.”

Dieu le prépara ainsi à être le fondateur de sa Congrégation des Ecoles pies pour l'instruction du jeune âge, qui se propagea merveilleusement en peu d'années dans beaucoup de provinces et de royaumes de l'Europe. Mais combien de fatigues, combien de tribulations saint Joseph eut à souffrir dans cette œuvre, en butte aux persécutions et aux dénonciations les plus étonnantes, quelle invincible constance il y montra : c'est ce qu'atteste la voix de tous qui le proclama un prodige de force et la copie du saint homme Job.

Saint Joseph Calasanz continua cette vie d'héroïques travaux et de non moins héroïque patience pendant cinquante deux ans à Rome, où il mourut à l'âge de quatre-vingt douze ans.

*Mercredi, 28 août.*—Saint Augustin, Confesseur Pontife et Docteur. Le grand, l'admirable saint Augustin ! Merveille de la grâce divine, qui s'empara si puissamment et si complètement de ce génie "le plus profond, le plus original, le plus complet de l'antiquité chrétienne", de cette âme si ardente et si tendre, si féconde en émotions et si profonde de sentiments.

De tous les docteurs de l'Eglise, c'est bien celui à qui l'Eglise doit davantage, celui dont les œuvres ont le plus profité, avec celles de saint Thomas d'Aquin, venu neuf siècles plus tard, à l'exposition du dogme catholique et à l'entretien de la piété. On ne sait qu'admirer le plus dans son œuvre si considérable, si variée, si profonde de pensées, de la science des livres saints, de la puissance de la dialectique, de la force de l'intuition, de la plénitude de la charité pour Dieu et pour les âmes.

Personne ne peut le lire et l'étudier sans l'admirer et l'aimer, personne ne peut se mettre à son école sans grand profit pour son esprit et pour son cœur.

L'Eglise honore aussi, en ce jour, la mémoire de saint Hermès, magistrat romain, martyr.

*Jeudi, 29 août.*—La décollation de saint Jean-Baptiste.

Relisons le récit de saint Marc :

"En ce temps-là, Hérode envoya prendre Jean et il le mit en prison chargé de liens, à cause d'Hérodiade, femme de son frère Philippe, qu'il avait épousée. Car Jean disait à Hérode : Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère. Or Hérodiade lui dressait des embûches et voulait le faire mourir, mais ne le pouvait pas. Hérode, en effet, craignait Jean qu'il tenait pour un homme juste et saint, et il le gardait, faisant beaucoup de choses d'après ses avis et l'écoutant volontiers. Un jour favorable s'étant donc présenté, à savoir celui de la naissance d'Hérode où il avait offert un banquet à ses grands, aux chefs militaires et aux principaux de la Galilée, la fille d'Hérodiade entra et dansa, et elle plut à Hérode et à ses convives, et le roi lui dit : Demande-moi ce que tu

voudras et je te le donnerai. Et il en fit le serment : Quoi que ce soit que tu demandes, je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume. Or elle, étant sortie, dit à sa mère : Qu'est-ce que je demanderai ? Sa mère lui dit : La tête de Jean-Baptiste. Rentrant donc aussitôt en grande hâte, elle fit au roi sa demande, disant : Je veux que sur le champ vous me donniez dans un plat la tête de Jean-Baptiste. Et le roi en fut peiné ; mais à cause de son serment et de ceux qui étaient avec lui à table, il ne voulut pas la contrister, et envoyant un de ses gardes, il lui donna l'ordre d'apporter la tête dans un plat. Et le garde coupa la tête de Jean dans la prison, et l'apportant dans un plat, il la remit à la fille qui la donna à sa mère. Ce qu'ayant appris, ses disciples vinrent et enlevèrent son corps et ils l'ensevelirent dans un tombeau."

Le martyre du Précurseur eut lieu l'année qui précéda la Passion de Notre-Seigneur à Machéronte, petite ville de l'Asie Mineure.

Les reliques de saint Jean-Baptiste, conservées pieusement pendant les premiers siècles, furent saisies, par ordre de Julien l'Apostat, et jetées au feu à Sébaste. Ce que l'on avait pu sauver de ses ossements fut apporté à Gènes pendant les Croisades, où une superbe chapelle lui est dédiée dans la cathédrale Saint-Laurent. Une partie de son chef est conservée à Rome, à Saint-Sylvestre *in Capite*, et une autre dans la cathédrale d'Amiens. Au souvenir du martyre de saint Jean-Baptiste s'ajoute aujourd'hui celui de sainte Sabine, noble dame romaine, décapitée pendant la persécution de Dèce, en 124.

*Vendredi, 30 août.*—Sainte Rose de Lima.

La plus gracieuse et la plus suave poésie remplit la vie de sainte Rose, qui connut aussi les épines cruelles des longues et cuisantes douleurs. Les épines furent surtout pour elle, le parfum de ses vertus et de ses mérites, de sa vie si belle et si pleine de grâces, est surtout pour nous.

Écoutons et méditons l'oraison si gracieuse que l'Eglise adresse à Dieu, en la fête de la vierge péruvienne, cliente et émule de sa sœur non moins admirable du Tiers Ordre de la pénitence de Saint-Dominique, sainte Catherine de Sienne :

"*Bonorum omnium largitor, omnipotens Deus, qui beatam Rosam, cælestis gratiæ rore præventam, virginitatis et patientiæ decore Indis florescere voluisti; da nobis famulis tuis; ut in odorem suavitatis ejus currentes Christi bonus odor effici mereamur.*—Dieu tout puissant, distributeur généreux de tous les biens, qui avez voulu faire fleurir aux Indes la bienheureuse Rose, prévenue de la rosée céleste de votre grâce, dans la beauté de sa virginité et de sa patience; accordez-nous, à nous vos serviteurs, de courir à l'odeur de ses parfums jusqu'à mériter de devenir nous-même la bonne odeur du Christ."

Aux parfums de la Rose de Lima, se mêlent aujourd'hui dans le jardin liturgique et historique de

l'Eglise, l'odeur fortifiante du martyr des saints Félix et Adactus, immolés dans la persécution de Dioclétien.

*Samedi, 31 août.*—Saint Raymond Nonnat.

Saint Raymond naquit à Portel en Catalogne, et se distingua dès son enfance par sa piété, sa pureté et sa dévotion envers la très Sainte-Vierge. Celle-ci lui inspira d'entrer dans l'ordre de la Merci ou de la Miséricorde pour la rédemption des captifs. Sa sainteté s'y manifesta par son zèle infatigable envers les malheureux tombés au pouvoir des païens. Il en délivra un grand nombre et se donna lui-même en otage pour délivrer ceux qu'il voyait exposés à perdre la foi. Son zèle convertit alors plusieurs mahométans.

Ce que voyant, on le jeta en prison, on lui ferma les lèvres, après les avoir percées, avec un cadenas d'acier, pour l'empêcher de prêcher.

Rendu à la liberté, il fut honoré de la pourpre romaine par Grégoire IX, en témoignage de ses mérites et de sa sainteté. Après avoir continué sa vie modeste et humble pour le soulagement de toutes les infortunes, il fut frappé, en se dirigeant vers Rome, de la maladie qui devait l'emporter. Communié de la main des Anges, il mourut à Cardona, l'an 1000, et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Nicolas, où son âme avait goûté les premiers attraits de la grâce qui l'appelait à la vie parfaite.

L'ABBÉ J.-A. D'AMOURS.



## CHRONIQUE



**S**IR Etienne Pascal Taché, en mal de prophétie, vaticina un jour :

*“Le dernier coup de canon tiré au Canada pour le maintien des institutions britanniques, le sera par un canadien-français.”*

Je défigure peut-être un peu ce texte, que je n'ai pas lu depuis longtemps. On ne le trouve plus aussi souvent qu'autrefois sous la plume de nos journalistes, sur les lèvres de nos orateurs, ni même, autant que je puis en juger, dans les essais de nos collégiens.

Il est probablement temps de le ressusciter, voire de le moderniser. Ainsi, l'on pourrait écrire :

*“Le dernier arrêt rendu au Canada pour défendre les institutions britanniques, le sera par un juge canadien-français.”*

Prenons, pour choisir un exemple d'actualité, l'*habeas corpus*, “garantie contre l'emprisonnement arbitraire”, disait Papineau en 1820.

Ce bref peut-il être suspendu, et dans l'affirmative, comment ?

Laissons de côté la décision de la Cour Suprême du Canada et celle de la Cour Suprême de l'Alberta, et voyons notre propre jurisprudence.

En 1905, dans la cause de Gaynor et Greene, le juge Ouimet disait en substance :

*“Je ne puis admettre qu'une loi de l'importance de la loi d'*habeas corpus* puisse être amendée par une expression insérée incidemment dans un autre statut... Pour amender une loi existante, il faut une disposition claire et positive.”*

C'était déjà aller plus loin que certaines lois anglaises citées par Dicey, dans son traité de droit constitutionnel, mais l'opinion du savant magistrat sur le pouvoir du parlement en pareil cas est clairement exprimée.

Dans la cause de Thaw, en 1913, Sir Horace Ar-

chambault, juge en chef, approuve ces paroles de son prédécesseur, mais ses propres remarques indiquent qu'il ne s'agit, pour lui, que d'un *obiter dictum*, qui ne lierait pas le président du tribunal, encore moins le tribunal au complet :

*“Je ne discuterai pas la question de savoir si notre parlement peut suspendre ou arrêter en certains cas l'opération de notre acte d'*habeas corpus*. Mon opinion, à première vue, est qu'il a ce pouvoir.”*

Malgré ces deux expressions d'opinion, un doute subsiste encore dans l'esprit du juge Bruneau, qui se pose la question, en inclinant pour la négative (affaire Perlman) :

*“Ne pourrait-on même pas prétendre, avec le requérant, que la suspension de l'*habeas corpus* par le parlement fédéral n'aurait pas pour effet d'empêcher le sujet de recourir, tel qu'on l'a fait en 1838, au statut impérial de 1679 (31 Ch. II ch. 1), puisque le parlement fédéral ne peut mettre de côté aucun statut impérial applicable aux colonies.”*

Enfin, le juge Monet, dans les affaires Blanshay et Strulovitch, résout la question et déclare sans hésitation, se basant sur la loi de 1865, que le parlement fédéral ne pourrait suspendre la loi d'*habeas corpus*.

La voilà bien, l'évolution du *case law* !

La suite n'est pas au prochain numéro. Elle est même très éloignée, si cette doctrine est exacte.

En effet, d'après cette doctrine, la parole est au parlement impérial. Celui-ci, pour amender, ou même suspendre, pour une colonie, la loi d'*habeas corpus*, pourrait fort bien exiger, non seulement la sollicitation d'un ministre ou d'un arrêté ministériel, mais un vote du parlement.

Une fois ce vote obtenu et la suspension accordée, elle devrait peut-être être soumise de nouveau au parlement canadien.

Si, après tout cela, un *habeas corpus* était demandé, le requérant allèguerait sans doute l'inconstitutionnalité de la loi suspendant l'*habeas corpus*, et plaiderait que le parlement canadien ayant, de par la constitution du pays, le droit et le devoir de légiférer ne peut déléguer ce mandat au parlement impérial. Et les divergences d'opinion recommenceraient de plus belle !

Dans l'intervalle les étudiants, comme aide-mémoire, pourraient apprendre ce distique :

"Notre tunique de Nessus,  
"A nous, c'est l'hab as corpus."

\* \* \*

*Ob ! n'exilez personne ! Ob ! l'exil est impie !*

Ainsi chantait Victor Hugo, qui devait lui-même connaître les rigueurs de l'exil.

La Haute Chambre du Sénat français n'a pas écouté le grand poète, puisqu'elle a condamné à cinq ans d'exil Louis Malvy, ex-ministre de l'Intérieur, trouvé coupable de propagande défaitiste. La sentence lui laissait le choix du séjour. On se demandait si le condamné irait en Angleterre, comme Victor Hugo, pour regarder l'océan, et son fils, pour traduire Shakespeare, ou en Espagne, comme Déroulède, pour regarder simplement les coteaux du Médoc.

Malvy a choisi ce dernier parti. C'était à prévoir. En Angleterre, il aurait été mal reçu, sauf peut-être par ces disciples de Lord Landsdowne, plus zélés encore que le maître.

Il ira donc à Saint-Sébastien, exactement comme Déroulède. Dans ce pays des ancêtres de Miguel Almeréyda, où les tournées de Monseigneur Baudrilart et d'Etienne Lamy n'ont pas dû changer radicalement tout un élément fort mal disposé à l'égard des Alliés, Malvy pourra faire beaucoup de mal, et le Sénat se repentira peut-être d'avoir choisi, pour l'ex-ministre, cette punition plus humiliante que désagréable.

Victor Hugo aurait sans doute pu écrire :

"*Ob ! n'exilez personne ! Ob ! l'exil est absurde !*

Seulement, il aurait fallu trouver une rime, le mot "Kurde" ne s'imposant pas précisément, dans les circonstances.

\* \* \*

Le discours prononcé le 7 août par Lloyd George, à la Chambre des Communes, devra être lu et relu par tous ceux qui voudront se faire une idée adéquate de l'effort anglais jusqu'aujourd'hui.

Parlant d'abord de la marine anglaise, il donne quelques chiffres intéressants.

Il y a dans la marine—la marine marchande y comprise,—un million et demi d'hommes. Les trois cinquièmes—au plus—de ces hommes sont d'âge militaire, et il a été jugé impossible de les transférer à l'armée sans affaiblir les forces navales anglaises.

En juin, les vaisseaux de guerre anglais ont parcouru huit millions de milles nautiques. Sans la marine marchande anglaise, la France et l'Italie n'auraient pas eu, durant les deux dernières années, le charbon nécessaire à la fabrication de leurs munitions.

En juillet, les Etats-Unis envoyèrent en France trois cent cinq mille soldats, dont plus de la moitié—cent quatre-vingt-cinq mille—ont été transportés sur des vaisseaux anglais.

Passant à l'armée, le premier ministre dit que l'Empire Britannique a fourni, depuis le début de la guerre, huit millions et demi de soldats, répartis de la façon suivante :

Grande Bretagne . . . . .	6,250,000
Indes . . . . .	1,250,000
Colonies anglaises . . . . .	1,000,000

Faisant ensuite la comparaison entre l'Angleterre et les Etats-Unis, il ajoute que ce pays devrait, pour garder la proportion relativement à sa population, envoyer près de quinze millions de soldats.

Il n'est pas mauvais de rappeler ici que dans bien des milieux où l'on déclare que l'effort canadien a été trop grand en proportion de l'effort anglais, on soutient également que pour être à la hauteur de l'effort canadien, la contribution des Etats-Unis devrait être d'au moins six millions de soldats !

Les statistiques de Lloyd George renversent quelque peu ce calcul. Elles auront du moins le bon effet de démontrer que l'Angleterre ne s'est pas contentée, comme on l'a dit trop souvent, d'envoyer ses coloniaux à la guerre. Elle a prêché d'exemple et payé généreusement de sa personne.

\* \* \*

Parmi les officiers canadiens tués sur le champ de bataille, peu ont été, en temps de paix, aussi en évidence que le lieutenant colonel Bartlett McLennan qui vient de mourir en France, frappé par un éclat d'obus.

Fils de millionnaire, le colonel McLennan avait reçu, et su faire valoir, tous les dons de la fortune et de l'éducation. Dans le monde des affaires comme dans le monde des sports, il avait su se tailler une place enviable. Ses qualités personnelles lui avaient procuré des amitiés nombreuses et durables.

Il appartenait à une famille merveilleusement douée. Son frère, le sénateur McLennan, est l'historien de Louisbourg. Un autre frère, William McLennan a laissé des poèmes et des romans estimés, et son buste orne la bibliothèque de l'Institut Fraser. Un troisième M. Francis McLennan, beau-frère de M. Gustave Stuart, (qui vient de mourir,) après avoir brillé pendant un quart de siècle au barreau de Montréal, a abandonné la pratique active, pour se consacrer tout entier à l'étude et aux bonnes œuvres.

Bartlett McLennan, le plus jeune de la famille, était digne de ses aînés. Il avait comme eux l'amour de l'étude, la probité la plus scrupuleuse, et les manières distinguées qui font le gentilhomme. A ces titres, il méritait que sa mort glorieuse fût signalée autrement

que par un bref et banal communiqué, et la presse anglaise de Montréal ne lui a pas ménagé des éloges qu'il avait à la ville et sur les champs de bataille, si complètement mérités.

E. FABRE SURVEYER.



## Premier élément de vie canadienne



**Q**UEL est le premier élément de notre vie nationale canadienne? Quelle est la première base de notre union nationale? Quelle est, au Canada, la première tradition de notre histoire, la plus ancienne, la plus fidèlement suivie?

Que l'on regarde et que l'on examine, et l'on en viendra probablement à voir, en mettant de côté tout préjugé et même toute sympathie, que c'est la vie chrétienne.

Nous sommes ici différents d'origine, de race, de coutumes, de langue, de religion, mais nous sommes en très grande majorité, presque à l'unanimité, chrétiens.

Nous croyons que le Christ, qui fut pendant des siècles le désiré des nations, en est toujours le salut. Il en reste le législateur suprême, le guide souverain, le maître qui enseigne et le maître qui conduit.

Les Français, qui ont colonisé l'Acadie et la Nouvelle-France devenues le Canada, les Anglais, qui ont obtenu la possession du Canada par la capitulation de Montréal et par le traité de Paris, sont, pour l'avoir été depuis des siècles et des siècles, deux nations chrétiennes, deux nations qui ont la foi en Jésus-Christ et qui s'inspirent de la morale qu'il a enseignée, du moins quand elles veulent vivre de la vie la plus digne de leur passé, la plus digne de leurs plus hautes destinées.

Sans doute et malheureusement, le christianisme n'est pas parfaitement accepté dans les esprits et dans la conduite des Canadiens, comme il ne l'est pas non plus chez les Français et chez les Anglais. Il y a des défaillances d'idées comme des défaillances de conduite. Il y a des fluctuations, des hauts et des bas, dans notre christianisme; mais c'est encore lui qui persiste et qui résiste le mieux. Il est l'élément le plus stable de notre vie commune, celui auquel nous revenons quand nous voulons nous entendre.

Il y a bien dans ce christianisme, la grande scission malheureuse du 16<sup>e</sup> siècle, et nul ne la déplore plus que nous. Et celui-là la doit déplorer également qui cherche aujourd'hui sans pouvoir le trouver, dans le conflit mortel des principales nations chrétiennes, le moyen de ramener un peu d'union et d'harmonie entre des peuples aussi divisés par leurs idées que par leurs ambitions et leurs intérêts.

Mais il y a tout de même, qui demeure, une même

croissance au même Dieu, une même foi au même Sauveur Jésus-Christ.

Et cette même croissance est un grand bien, un élément précieux d'entente, d'union, de fraternité qu'il faut craindre de voir s'affaiblir ou disparaître. Les catholiques doivent redouter comme un malheur national, la diminution de la foi chrétienne et des traditions chrétiennes chez nos compatriotes anglicans ou protestants, et ceux-ci doivent, du simple point de vue national, considérer comme un malheur toute diminution de notre vie catholique. Ils devraient plutôt souhaiter nous voir devenir de plus en plus catholiques, comme nous souhaitons les voir conserver le plus complètement et le plus fidèlement possible, toutes les traditions chrétiennes qu'ils ont gardées de l'héritage du Christ, qu'ils ont partagé avec nous pendant tant de siècles.

Nous comprenons que les anglicans et les protestants désirent faire passer des catholiques de leur côté, mais nous ne savons pas s'ils ont raison d'être contents de la qualité du christianisme de ceux qu'ils entraînent ainsi hors de nos rangs. C'est une question que nous ne voulons pas examiner présentement.

Ils comprennent, de leur côté, que nous accueillons avec joie ceux des leurs qui nous reviennent, et nous pouvons les assurer que nous sommes en général très contents de la foi et de la ferveur de ces convertis, qui ne perdent certainement rien de leur vie chrétienne en devenant catholiques.

Mais, et c'est une observation qui comporte une leçon pour nous comme pour eux, ils conviendront que le canadien-français à qui on enlève ou qui perd de lui-même sa foi catholique, ne fait pas en général un anglican ni un protestant fervent, il devient rapidement un libre-penseur, qui ne garde du chrétien que le caractère, ineffacé mais illisible, de son baptême.

Pour nous, l'expérience faite au Canada et dans les pays dits latins, tend à nous persuader de plus en plus qu'il nous faut rester catholiques, bons catholiques pratiquants, si nous voulons rester chrétiens.

Et nos frères séparés seront sans doute de notre avis, dans la mesure de leur ferveur et de leur conviction chrétiennes, quand nous disons qu'il vaut mieux pour le Canada et aussi pour l'Angleterre que les Canadiens-Français restent catholiques et ne deviennent pas libres-penseurs.

Il y a peut-être des Canadiens mal renseignés sur notre compte qui souhaiteraient notre disparition du Canada, et ceux-là sans doute n'ont pas d'objection à nous voir prendre la voie de la disparition par le chemin de la libre pensée, de la libre morale, de la dissolution spontanée. Mais ceux-là ne sont pas nombreux et la majorité très grande des Canadiens, anglicans ou protestants, doit être d'avis que les Canadiens-Français sont encore, somme toute, un élément de force, de stabilité, de bien-être dans la patrie canadienne. Nous ne sommes pas encore pour eux au rang des indésirables, et, le fussions-nous, il ne faudrait pas songer, surtout si l'on est chrétien, à nous rendre pires que nous sommes.

Le patriotisme canadien, pris dans son sens large,

ne doit donc pas souhaiter l'affaiblissement ni la disparition du catholicisme des Canadiens-Français, et pour ceux-ci, en particulier, la conservation de leur catholicisme reste une condition de leur vie nationale, l'élément premier de leur progrès et de leur conservation. Notre vocation nationale, comme groupe canadien-français, nous paraît essentiellement autant qu'historiquement, catholique. Le catholicisme est une condition absolument nécessaire de notre conservation, de notre progrès, de notre sécurité, de notre vie.

C'est là une vérité qu'il importe de méditer et sur laquelle il nous reste encore beaucoup à insister.

J.-A. LANDER



## Louis Veillot et la guerre



### I

Il est amusant de voir avec quelle désinvolture certains nationalistes, et non des moindres, s'emparent de l'aurole de Louis Veillot pour la mettre, sans plus de cérémonies, au-dessus de la tête de Bourassa. "Louis Veillot aurait écrit ainsi... Louis Veillot avait les mêmes idées", disent les naïfs admirateurs du champion nationaliste, en parlant de ses écrits sur la guerre.

Or, pour le malheur de ces pauvres exaltés, mais pour le bonheur de ceux "qui ont gardé leur tête", comme dirait M. Bourassa, Louis Veillot a écrit un livre intitulé *La guerre et l'homme de guerre*, où il a fidèlement résumé toute la doctrine de la Sainte Ecriture et de l'Eglise sur la guerre, en y ajoutant des considérations personnelles d'une haute valeur.

Or, même pour les ignorants qui ne connaissent Veillot que par Bourassa,—c'est-à-dire qui ne le connaissent pas du tout, Bourassa ne citant presque jamais le grand écrivain catholique français,—il est facile de constater que les idées de Louis Veillot sur la guerre sont aux antipodes de la doctrine fantastique du maître nationaliste sur le même sujet; les ignorants peuvent le constater rien qu'à lire la table des matières de *La guerre et l'homme de guerre*. Citons quelques têtes de chapitres de ce lumineux ouvrage : *La guerre est un phénomène divin;—Le conquérant injuste;—Il y a de justes guerres;—Force que donne la justice;—Dieu législateur de la guerre;—Le guerrier chrétien;—Les Machabées;—La légion thébéenne;—Les Croisés;—Simon de Montfort;—Les ordres religieux militaires;—Prêtre et soldat.*

Dans le premier chapitre de son livre, Louis Veillot établit, en s'appuyant sur les données les plus certaines de l'histoire, que la guerre a existé sur la

terre depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours. "L'épée, écrit-il, flamboie dans toutes les pages de l'histoire." Dans les temps anciens, chez les Egyptiens, chez les Israélites, le peuple de Dieu, chez les Grecs, chez les Romains, chez les Perses, chez les Gaulois, chez les Normands, chez les Danois, chez les Angles, en Occident comme en Orient, la guerre exerce presque continuellement ses ravages.

Dans les temps modernes, l'histoire guerrière se répète. "Rien que pour la France, écrit Louis Veillot, avec le XVIII<sup>e</sup> siècle, commence une guerre cruelle contre Louis XIV vieilli; elle ne fut terminée qu'en 1714, par le traité de Rastadt. En 1719, la France déclare la guerre à l'Espagne; la paix n'y met fin qu'en 1727. La guerre se rallume, à l'occasion de l'élection du roi de Pologne, pour trois ans. Quatre ans après, guerre terrible de la succession autrichienne, jusqu'en 1748. Après huit ans de paix, l'ambition de l'Angleterre force la France de reprendre les armes: c'est la guerre de sept ans. Quinze ans après, révolution d'Amérique. La paix est signée en 1782; la Bastille est prise en 1789. Quarante années de guerre sur quatre-vingt-seize, pour la France seulement," sans parler des guerres de la Révolution, quelques années plus tard.

Plus tard encore, la guerre passe en Orient: insurrection grecque, guerre anglo-indienne, prise d'Alger, etc. Puis, encore en Occident, insurrection de la Pologne, guerre de Crimée, guerre austro-italienne, guerre des Balkans, guerre italo-pontificale, guerre austro-prussienne, guerre franco-prussienne, guerre civile américaine, sans parler de la guerre anglo-américaine de 1812. Puis, ajouterons-nous, après Louis Veillot, guerre sino-japonaise, guerre anglo-boer, guerre russo-japonaise, et deuxième guerre des Balkans. "L'épée flamboie dans toutes les pages de l'histoire."

Pourquoi ce phénomène historique et humain universel? Louis Veillot répond à cette question en citant cette forte page de Joseph de Maistre: "Qu'on remonte au berceau des nations, qu'on descende jusqu'à nos jours; qu'on examine les peuples dans toutes les positions possibles, depuis l'état de barbarie jusqu'à celui de civilisation la plus raffinée: toujours on trouvera la guerre. Par cette cause, qui est la principale, et par toutes celles qui s'y joignent, l'effusion du sang humain n'est jamais suspendue dans l'univers. Tantôt, elle est moins forte sur une plus grande surface, et tantôt plus abondante sur une surface plus étendue; en sorte qu'elle est à peu près constante. Mais, de temps en temps, il arrive des événements extraordinaires qui l'augmentent prodigieusement, comme les guerres puniques, les triumvirats, les victoires de César, l'irruption des Barbares, les Croisades, les guerres de religion, la succession d'Espagne, la Révolution française... Il n'y a qu'un moyen de comprimer les désordres qui amènent cette terrible purification."

Et voici comment s'exerce cette "terrible purification", montre Louis Veillot, en citant encore la page suivante de Joseph de Maistre, capable de scandaliser et de faire bondir d'indignation le maître de l'école nationaliste de Montréal: "D'abord, lorsque l'âme humaine a perdu son ressort par la mollesse, l'incrédulité et les vices gangreneux qui suivent l'excès de la civilisation, elle ne peut être retrempée que dans le sang... Les lieux communs sur la guerre ne signifient rien: il ne faut pas être fort habile pour savoir que plus on tue d'hommes, moins il en reste dans le moment, comme il est vrai que plus on coupe de branches, moins il en reste sur l'arbre; mais ce sont les suites de l'opération qu'il faut considérer. Or, en suivant toujours la même comparaison, on peut observer que le jardinier habile dirige moins la taille à la végétation absolue qu'à la fructification de l'arbre; ce sont des fruits, et non du bois et des feuilles, qu'il demande à la plante. Or, les véritables fruits de la nature humaine, les arts, les sciences, les grandes entreprises, les hautes conceptions, les vertus mâles, tiennent surtout à l'état de guerre. On sait que les nations ne parviennent jamais au plus haut point de grandeur dont elles sont susceptibles qu'après de longues et sanglantes guerres. Ainsi, le point rayonnant pour les Grecs fut l'époque terrible de la guerre du Péloponèse; le siècle d'Auguste suivit immédiatement la guerre civile et les proscriptions; le génie français fut dégrossi par la Ligue, et poli par la Fronde, etc.; tous les grands hommes du siècle de la reine Anne naquirent au milieu des commotions politiques. En un mot, on dirait que le sang est l'engrais de cette plante qu'on appelle *Génie*. Je ne sais si l'on se comprend bien lorsqu'on dit que *les arts sont amis de la paix*. Il faudrait au moins s'expliquer et circonscrire la proposition; car je ne vois rien de moins pacifique que les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X et de François Ier, de Louis XIV et de la reine Anne."

Et Louis Veillot fait ce commentaire lumineux de la page de Joseph de Maistre que nous venons de citer à sa suite: "Concluons-nous que la guerre est un bien, ou seulement n'est pas un mal? Non; mais nous concluons qu'elle entre dans les moyens de Dieu, qui marche à ses desseins à travers les vaines agitations des hommes, et qui sait faire de leurs désordres mêmes autant d'instruments de l'ordre qu'il a établi. Quand les crimes de la terre, poussés au delà de toute mesure, fatiguent enfin sa patience, alors, laissant agir les causes secondes, il se sert de la guerre pour punir et corriger en même temps cette corruption; et il déchaîne ces cruels événements que saint Augustin trouve nécessaires: *Clades quibus per certa intervalla locorum et temporum genus humanum oportet affligi*. Terrible il faut! En déchaînant les fléaux, Dieu ne laisse pas de s'en réserver la conduite. La sentence est d'un juge irrité, le résultat révèle le cœur d'un père. Il déchaîne les maux de la guerre, il les arrête, il les répare, et le champ le plus dévasté est celui qui donnera demain les plus belles moissons."

Que nous sommes loin, grand Dieu! des pages pacifistes du maître Bourassa! Mais que nous nous sentons donc bien en pleines doctrine et tradition catholiques!

"L'heure est venue, écrivait Louis Veillot pendant la guerre de Crimée, l'heure est venue d'une de ces grandes immolations voulues par la justice divine, nécessitées par l'intérêt même des peuples qui vont la subir... L'arrêt est porté; il s'exécute. De même qu'il n'y a point de roi guerrier qui se puisse assurer du résultat de la guerre, il n'y a point de roi pacifique qui puisse procurer la durée de la paix. Son adversaire ne veut rien entendre; l'ambition le pousse, l'orgueil lui ferme les yeux et les oreilles. Il est trompé par ses conseillers, il met sa confiance dans le nombre de ses soldats et dans la force de ses murailles; son peuple même est animé d'une fureur guerrière, et le parti qui veut courir l'aventure l'emporte sur celui qu'elle effraie."

Ne dirait-on pas cette forte page de Louis Veillot écrite en août 1914?

Nous continuerons, dans un prochain article, à étudier la doctrine du grand penseur catholique sur la guerre; et nous n'aurons pas plus de peine que nous n'en avons eue, aujourd'hui, à montrer aux lecteurs de la *Vie Canadienne* qu'il y a entre les thèses pacifistes de Bourassa et les idées de Louis Veillot sur la guerre toute la différence qui existe entre l'erreur et la vérité.

P. LEDROIT

La comédie ne corrige que les travers et les manières, et souvent elles les corrige au dépens des mœurs.

JOUBERT.



# NOS FORCES VIVES

Projet de développement de l'Association des Services Sanitaires de la Province de Québec (1)

QU'IL me soit permis tout d'abord d'attirer brièvement l'attention de cette Convention sur un pamphlet intitulé: "Man Power of Canada," dont le Dr P. H. Bryce, médecin en chef du Département d'Immigration et de Colonisation, est l'auteur, et publié récemment par la Commission de Conservation.

Le but de ce travail, comme plusieurs d'entre vous l'ont constaté déjà, était non seulement d'établir, par des chiffres officiels, les ressources humaines dont dispose actuellement le pays, mais encore de démontrer par la comparaison du nombre des naissances et des décès, quelles sont les probabilités sur lesquelles nous pouvons tabler pour réparer les pertes causées par la terrible guerre et, en plus, assurer le développement et la prospérité future du pays.

Le docteur Bryce, en poursuivant son travail, a bien pensé qu'il n'était pas indifférent de faire séparément le bilan respectif de chaque province afin que les intéressés soient plus à même, sans doute, de constater leurs gains et leurs pertes et de rivaliser par la suite dans un effort commun pour la conservation de la vie.

Or, pour nous de la Province de Québec, qui avons été habitués à considérer notre grande natalité et la vigueur de nos habitants, comme l'un des plus beaux apanages de la race canadienne-française, nous devons avoir la curiosité bien légitime, en étudiant ce travail, de connaître la place que nous occupons réellement parmi les autres; non pas au point de vue de notre capacité productive, que personne ne met en doute, mais surtout quant aux moyens que nous sommes censés prendre pour en assurer les meilleurs résultats.

Si toutefois la presse médicale dont nous aurions pu attendre l'initiative dans cette entreprise, n'a pas pris les devants, nous devons néanmoins nous en consoler en voyant les journaux de toutes nuances de la vieille capitale, publier avec un ensemble et une spontanéité qui leur font honneur, plusieurs articles de rédaction, où l'on s'est efforcé d'analyser avec impartialité les statistiques du Dr Bryce. La conclusion unanime à laquelle on est arrivé, c'est que la Province de Québec occuperait en matière d'hygiène publique un rang d'infériorité absolue vis-à-vis des autres provinces, et en particulier d'Ontario, malgré ce que peuvent en dire certains optimistes de bonne foi, j'aime à le croire, mais trop enclins par ailleurs à comparer nos conditions présentes avec celles du passé, alors que bien des choses étaient plus apparemment qu'aujourd'hui, laissées aux chances du hasard.

(1) Travail du Dr. J. D. Pagé lu devant la Convention des Services Sanitaires, à Fraserville, le 27 juillet 1918.

Le pamphlet du docteur Bryce nous arriverait donc, comme faisant suite aux deux "Promenades Mélancoliques à travers les cimetières de Québec", du docteur Emile Nadeau, pour établir le fait qu'il s'est fait de tout temps chez nous, malheureusement, un gaspillage criminel de jeunes vies. Non seulement perdons-nous près du double de l'ensemble des enfants âgés de moins de 4 ans, mais le chiffre des décès pour toute la population de moins de 19 ans est sensiblement dans la même proportion; Ontario, avec ses 2,767,550 de population, accuse un total de 9,664 décès annuels, dans cette catégorie, et Québec, 18,960 pour 2,176,918 âmes.

"Dans la catégorie des âges de 20 à 60 ans, Ontario offre une proportion de 51 pour cent, et Québec seulement 43.96 pour cent."

La catégorie renfermant la population entre les âges de 25 à 50 ans, comprend dans Ontario 33.93 pour cent de la population totale, alors que dans Québec elle ne compte que pour 28.48 pour cent.

"C'est dans cette période, fait remarquer l'un des journaux précités que le capital humain est le plus productif, on conçoit donc aisément ce que ces chiffres signifient par rapport à nos progrès sociaux."

"Il y a d'autant plus lieu de s'étonner de semblables pertes, dit le même journal, qu'il n'y a aucune raison organique normale pour les justifier. La cause en est incontestablement à un vice dont la responsabilité nous incombe."

Ce sont ces réflexions qui m'ont amené à choisir comme sujet de ma contribution à vos travaux, "le développement de l'Association des services sanitaires", que je considère être le plus facilement réalisable des moyens à notre portée et comme promettant en outre les plus prompts comme les meilleurs résultats, si nous voulons seulement pour cela adopter certaines mesures déjà en vogue dans Ontario.

Ceux qui étaient présents à votre première convention à Trois-Rivières, en 1908, ou en ont lu les rapports, se rappelleront les remarques si pratiques et judicieuses que leur adressait celui même à qui nous sommes redevables de la création de notre conseil d'hygiène, le docteur E. P. Lachapelle, alors qu'il insistait sur "la nécessité pour les Municipalités de s'occuper d'hygiène publique et d'avoir des employés sanitaires qualifiés et consciencieux."

En effet, s'il est un facteur indispensable pour l'heureuse mise à exécution de nos lois d'hygiène, c'est bien l'officier de santé municipal. Or comment

pouvons-nous concevoir que celui-ci sera parfaitement initié à ses fonctions responsables, quelle que soit l'importance relative de la municipalité où il est placé, jusqu'à quel point il sera imbu de cette idée et combien apte sera-t-il à l'infuser à son bureau de santé, s'il n'assiste que très rarement ou jamais aux conventions des Services Sanitaires qui s'occupent exclusivement de questions qui l'intéressent et qui y sont souvent traitées de main de maître. C'est ici en effet que l'officier de Santé devrait rechercher l'assistance nécessaire pour la solution de problèmes souvent embarrassants.

Pour quelqu'un du dehors qui voudrait se renseigner par la seule lecture des rapports de vos conventions annuelles, sur la qualité et l'importance de vos travaux, il ne pourrait, j'en suis sûr, qu'en recevoir l'impression la plus favorable. Mais, d'un autre côté, si l'on est justifiable de croire que c'est surtout de la participation personnelle et du contact que la vulgarisation des notions d'hygiène et sa mise en pratique dépendent, vous trouverez peut-être l'explication de la fausse situation où nous nous trouvons placés dans le nombre excessivement restreint des officiers de santé municipaux et autres qui suivent vos conventions. En voici le relevé, puisé dans vos rapports, pour notre édification mutuelle.

1ère convention—Trois-Rivières.....	25
2ème convention—Sherbrooke.....	50
3ème convention—St-Hyacinthe.....	35
4ème convention—Québec.....	57
5ème convention—Montréal.....	67
6ème convention—Québec.....	107

340

Sur ce total de 340 présences en 6 ans, 165 personnes ont assisté 1 fois; 7 ont assisté 4 fois; 55 ont assisté 2 fois; 3 ont assisté 5 fois; 12 ont assisté 5 fois; et 5 ont assisté 6 fois.

Si vous déduisez de ce tableau les quelques maires qui paraissent en définitive avoir été mêlés aux conventions plus ou moins accidentellement, quelques bonnes religieuses et chers frères qui méritent une mention spéciale, et enfin un certain nombre de médecins locaux qui s'y rendaient par pure curiosité ou convenance, plutôt que par motif d'intérêt, vous admettez que depuis six ans au moins, l'on a lamentablement failli à tirer profit de la plus belle occasion qui vous est faite de vulgariser l'hygiène par ceux même à qui cette mission incombe.

Loin de moi, toutefois, la pensée de jeter le blâme sur ceux que ces conventions devraient particulièrement intéresser, et qui s'abstiennent, étant donné que l'on tient compte que pour celui qui est éloigné des centres des réunions, les déplacements pour s'y rendre entraînent nécessairement des frais plus ou moins onéreux et ne rapportent aucun bénéfice personnel du moins immédiats, attendu que dans la majorité des municipalités rurales la nomination d'un

médecin n'existe que pour la forme et par conséquent aucune rémunération quelconque n'y est attachée.

Alors comment se fait-il donc, me demanderez-vous, que dans Ontario la moyenne des assistances se comptent par centaines, chaque année, alors que dans Québec le chiffre est plutôt humiliant. En voici la raison:—Nos amis les Anglais en hommes pratiques qui ne manquent jamais d'envisager le "business end" en toutes choses, ont compris que l'hygiène publique avait une valeur matérielle et s'achète, et au lieu de se payer de mots ou de s'arrêter à s'hypnotiser sur les choses désagréables que l'on peut dire ou penser sur leur compte, ils ont tout simplement inséré dans leur acte de santé publique la clause suivante (42: page 16 "The public Health Act" Chap. 218, R.S.O. 1914)

(1) "There shall be an annual conference of all the medical officers of health, and it shall be the duty of every medical officer of health to attend the same."

(2) "The expenses of the attendance of each medical officer of health shall be borne by the corporation of the municipality, and shall be payable in addition to his salary on the certificate of the Secretary of the Provincial Board."

Il y a bien encore dans la loi d'Ontario, une couple de clauses très intéressantes au point de vue du médecin municipal, et qui font le plus grand honneur à l'esprit de justice et au civisme de ses auteurs, mais il est inopportun de s'y attarder tant que celle que je viens de vous citer ou son équivalent ne fera pas partie de nos statuts.

S'il en est parmi nous qui s'obstinent à considérer l'anglo-saxon animé avant tout d'un esprit de mercantilisme, concédons lui au moins que cette disposition s'étend jusqu'à l'appréciation en argent de la valeur de la santé publique, ce qui n'est pas un mince bénéfice au point de vue économique et social d'un pays.

L'Anglais sait que la santé s'achète et c'est cette vérité que nous, de la Province de Québec, sommes lents à comprendre. Il n'est pas sans à propos de noter ici que sous ce rapport, malgré le subside qui a été porté de \$35,000 à \$55,000, pour les fins du conseil supérieur d'hygiène à la dernière session de la Législature, cette somme est encore inférieure à la moitié de ce que dépense la province d'Ontario, annuellement.

Est-ce à croire que nous ne savons pas formuler nos demandes ou exposer nos besoins? Ou bien y a-t-il lésinerie de la part du Gouvernement? Je tiens, toutefois à rappeler que lors de la sixième convention à Québec, à la séance générale tenue à la salle des promotions de l'Université Laval, alors que l'Honorable premier ministre de la province de Québec voulant bien nous encourager par sa présence et sa parole, disait devant un auditoire où le clergé, soit dit en passant, était représenté beaucoup mieux que la profession médicale:

"Mon gouvernement est prêt à faire tout en son pouvoir et par tous les moyens efficaces que vous pourrez

nous suggérer, à seconder vos louables efforts, afin de promouvoir la santé publique."

Il me semblerait donc, qu'après des paroles aussi généreuses, et étant donné les conditions financières exceptionnellement favorables de cette province, qu'un des hommes d'affaires les plus importants d'Ontario, le sénateur Edwards, se plaisait naguère à proclamer d'après les rapports de presse, comme étant la seule solvable du Dominion, il me semblerait, dis-je, que nous serions en droit d'obtenir beaucoup plus d'argent pour nos divers services de santé publique, dont un certain nombre d'officiers reçoivent des émoluments peu en rapport avec leurs fonctions, ce qui pourrait n'être pas sans effet sur leur dépense d'énergie dans l'exercice de ces mêmes fonctions.

Tout en laissant à l'auteur de "Man Power in Canada" la responsabilité des statistiques par lesquelles il ressortirait que la Province de Québec est en mauvaise posture devant le pays, je n'hésite pas à penser que si elles ne sont pas absolument exactes, elles paraissent du moins très vraisemblables, étant donné que toutes choses égales d'ailleurs, nous ne pouvons avec les maigres ressources financières mises à la disposition du Conseil Supérieur d'hygiène, lutter, de ce seul chef, sur un pied d'égalité avec les autres provinces où l'on ne temporise pas devant les représentations et les demandes intelligentes qui sont faites en faveur de l'hygiène publique. Les chiffres que je tiens à mettre sous vos yeux comportent leur éloquence. Jusqu'à l'an dernier notre subside provincial qui était de \$35,000 ne donnait que 1 $\frac{3}{4}$  centins par tête de population alors que celui d'Ontario était de 4 $\frac{1}{4}$  centins par tête, de la Saskatchewan, de 4 2-5, de l'Alberta, de 5 1-3, et de la Colombie-Anglaise, de 11 2-5.

Comme le répétait le Dr Hayes dans son adresse présidentielle à votre dernière convention à Québec, étant admis qu'un gouvernement doit dépenser 2% de ses revenus pour l'hygiène publique, ce taux pour l'exercice de 1915-16 sur un budget de \$5,585,859.70 donnerait \$111,717.19. L'écart entre ce chiffre et le subside, même augmenté à \$55,000, est frappant.

En outre, notre publicité en fait de vulgarisation est insuffisante, incomplète, et souvent en retard. Enfin, et surtout, l'absence de représentation officielle des municipalités à vos conventions, contrairement à ce qui se pratique en Ontario et en Saskatchewan, est peut-être ce qui expliquerait le mieux notre lenteur à emboîter le pas au progrès.

Le temps nécessairement limité à la disposition de chacun, ne me permet pas de m'attarder à d'autres considérations, mais je compte que le docteur Paquin qui me suit au programme, vous fera une nomenclature intéressante "des obstacles à l'avancement de l'hygiène publique dans les municipalités," lesquels seront autant d'arguments à l'appui et en faveur de l'adoption d'un vœu par cette convention, à l'effet que le conseil supérieur d'hygiène soit prié de demander

au gouvernement provincial de faire à sa prochaine session un amendement à l'acte d'hygiène publique, pourvoyant à l'obligation pour toutes les municipalités de payer les dépenses de déplacement et d'hôtels pour permettre à leur médecin d'assister à la convention annuelle des Services Sanitaires de la Province de Québec.

Ceci réalisé, avec d'autres perfectionnements à la loi, qui pourraient être suggérés par d'autres, je n'ai aucun doute que nous reprendrions vite le terrain perdu. Autrement, du train que paraissent aller les choses, pour peu que cela continue, s'il est vrai de dire que "le degré de civilisation d'un peuple se juge par l'attention qu'il apporte au respect et à l'application des lois de la santé publique," l'on pourrait peut-être dire un jour de la province de Québec ce que l'auteur de Télémaque a écrit sur la Bétique. "On ne trouve dans tous ses habitants, ni orgueil, ni hauteur, ni mauvaise foi, ni envie d'étendre leur domination. Ainsi leurs voisins n'ont jamais rien à craindre d'un tel peuple."

## MOTS D'ENFANTS

Bob s'adresse à un monsieur qu'on a prié d'attendre au salon :

—Alors, c'est toi qui es le coiffeur?...

—Le coiffeur !... pourquoi cela mon petit ami?

—C'est que, quand on t'a annoncé tout à l'heure à papa, il a dit comme ça :

"Encore un qui vient me raser !..."

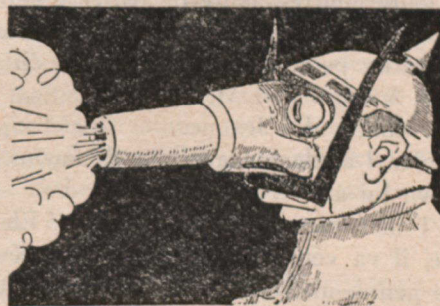
Lili cache sa poupée derrière une armoire.

—Qu'est-ce que tu fais là?

—Je cache ma poupée, petite mère, parce que je serai bien heureuse quand je la retrouverai.

L'oncle.—Eh bien, Maurice, voyons, as-tu au moins une bonne place à l'école?

Maurice.—Oh ! oui, mon oncle, imaginez que je suis le plus près du poêle.



l'photographie du plus terrible des canons allemands.



## Jeanne et Lucie



### III

DANS un petit appartement de la rue Saint-Dominique, une jeune femme assise près du feu regardait en souriant une grosse et fraîche paysanne coiffée du bonnet de La Châtre, occupée à mettre le couvert sur une petite table ovale.

—Voyons, qu'avez-vous, Marguerite? dit Jeanne, car c'était elle; je vous trouve l'air de mauvaise humeur; vous allez et venez comme une personne qui aurait quelqu'un à gronder.

—Oh! pour ça, non, madame, dit Marguerite. Je ne suis pas de mauvaise humeur; mais je suis bien en colère; il n'y a pas de semaine que M. de Lucay, l'ami de monsieur, ne vienne dîner ici trois ou quatre fois.

—Ah! par exemple, dit Jeanne en riant, en quoi la présence de M. de Lucay peut-elle vous mettre en colère... sans vous mettre de mauvaise humeur... voyons Marguerite?

—Madame, je pense en moi-même, sans en rien dire bien entendu! que M. de Lucay ferait mieux de s'occuper de ses affaires que de tant venir ici causer avec monsieur.

—Mais M. de Lucay s'occupe ici de ses affaires précisément. En quoi les affaires de M. de Lucay vous tiennent-elles tant à cœur, ma pauvre Marguerite?

—Dans mon pays, madame, on dit qu'il vaut mieux laisser périr un mouton qu'un bœuf, et puisque monsieur et madame sont les amis de M. de Lucay, ils devraient lui dire cela.

—Je ne vous comprends pas, dit Jeanne; quel bœuf M. de Lucay laisse-t-il périr? et au profit de quel mouton? Voyons, expliquez-vous.

—Madame, voici bientôt deux ans que je suis en condition chez vous, et ce n'est pas sans que l'amitié soit venue. Je ne connais pas l'accoutumance des filles de Paris; mais il me semble que les domestiques sont préjudiciables devant Dieu du mal qu'ils laissent advenir à leurs maîtres, faute de parler librement en leur compagnie; et ce serait sûrement un grand mal dont vous auriez peine dans votre amitié, s'il arrivait des chagrins à votre ami M. de Lucay.

—Sans doute, dit Jeanne.

—Eh bien! madame, sans tant de façons je vous dirai qu'il va lui arriver des peines.

—Ah! dit Jeanne en se redressant. Eh bien! Marguerite, il va venir là tout à l'heure, prévenez-le.

—Que nenni, madame; je lui ferais du mal sans pouvoir y mêler l'encouragement et la consolation, qui sont choses familières et de grande délicatesse.

Mais si vous voulez, madame, ajouta Marguerite en regardant Jeanne, je vous dirai ce que je sais, et vous en ferez selon votre sagesse.

—Ma sagesse! dit Jeanne en souriant, ma sagesse, ma pauvre Marguerite...

—Ah! madame, dit Marguerite, ce n'est pas sans sagesse qu'on peut avoir la bonté que vous avez; je ne suis qu'une pauvre fille de campagne, mais tout de même je sais connaître les bons cœurs!

Un coup de sonnette retentit, Marguerite coupa court à ses compliments et peut-être à son attendrissement, pour courir ouvrir la porte.

—Bonjour, Jeanne, dit Marjalet en entrant: de Lucay vient dîner avec nous.

—Lucie va ce soir au bal, dit de Lucay, et elle est si occupée de ses préparatifs que je lui ai, je crois, rendu service en la laissant seule; je viens dîner avec vous.

—C'est bien dit Jeanne, vous allez m'aider à déterminer mon mari à publier son second livre.

—Non, dit Marjalet, je suis découragé; que voulez-vous, voilà six mois que mon malheureux livre, *les Considérations sur la révolution française*, a paru, et il n'est pas encore vendu; cela me coupe bras et jambes.

—Mais au contraire, dit de Lucay, j'ai vu votre éditeur l'autre jour, et il m'a dit que cela allait très bien.

—Vraiment! dit Marjalet.

—Oui, et encore ce livre ne se vendrait pas qu'il ne faudrait pas vous décourager pour cela; le public est si drôle! Il n'achèterait pas la première édition, qu'il enlèverait la deuxième; il faudrait toujours commencer par la deuxième édition, voyez-vous! dit Lucay en riant.

En ce moment, Marguerite entra et posa la soupière sur la table, tout en installant à la hâte un troisième couvert.

—Ce que vous dites là, dit Marjalet, me rend mon courage. Oui vraiment, je vais travailler puisque mon livre se vend. Oui, oui, disait-il en se promenant de long en large, je vais travailler. Quelle grands enfants nous faisons, ajouta-t-il avec un sourire. Si mon livre ne se vendait pas, je ne pourrais pas continuer celui que j'ai commencé là. Je suis comme un véritable écolier; il me faut au moins un accessit.

—Ah! dit Jeanne à M. de Lucay, c'est bien mal! Il lui faut l'encouragement du public, il faut que son éditeur lui dise: "Cela va bien". Vous et moi, nous aurions beau dire, cela ne lui suffirait pas, et pourtant

du livre qu'il va publier maintenant dépend certainement son avenir.

—Madame, dit Marguerite, il y a un gros quart d'heure que la soupe est servie.

—Obéissons vite à Marguerite, dit Jeanne en s'approchant de la table.

—Quelle différence ! dit M. de Lucay. Ma maison est remplie de domestiques que je sens mes ennemis et je sens que cette grosse Marguerite est votre amie.

—Et la vôtre aussi, dit Jeanne en pensant à ce que Marguerite lui avait dit un moment plus tôt.

—Vraiment, ajouta M. de Lucay, si on considère la différence qu'il y a entre des domestiques comme la femme de chambre de Lucie, par exemple, et votre Marguerite, on ne sait plus quelle conduite tenir. Il n'y a pas moyen d'être assez sévère avec les uns ni assez bon avec les autres. Décidément, ils ne peuvent être que nos amis ou nos ennemis, et il faut les traiter comme tels.

—C'est-à-dire, dit Jeanne, aimer les uns et convertir les autres.

—Ah ! voilà ! dit de Lucay, je sens derrière vous l'abbé Alais.

—Il n'y a pas de mal à cela, dit Jeanne, et même, à ce sujet-là, j'ai quelque chose à vous dire; vous avez dit à Lucie, à propos de l'abbé Alais, que vous ne vouliez pas entre elle et vous de conseils étrangers, vous lui avez interdit les conseils de notre vieil abbé, qui eussent été bons, et vous avez laissé la place à d'autres qui sont mauvais.

—Lucie ne fait rien de mal, dit de Lucay avec embarras.

—Ni rien de bien, dit Marjalet, voyons, convenons-en ?

—Enfin, dit de Lucay, j'ai renoncé à tout, vous le voyez, puisque Lucie ne voulait pas m'aider; je ne m'occupe plus que de Bourse. Peut-être que si je la rends bien riche, elle sera heureuse.

—Et vous ? dit Marjalet.

—Moi, dit de Lucay, je suis vieux.

—Quel mot ! dit Marjalet; à trente-sept ans, vous dites: Je suis vieux ! Ah ! oui, vous avez eu tort de ne pas laisser à Lucie les conseils du vieil abbé Alais: il avait peut-être dans ses mains votre jeunesse et celle de Lucie. Il lui aurait apporté, au nom du Dieu vivant, des joies infinies, que ceux qui ne savent pas tout appellent des vertus, sans savoir que leur vrai nom est joie. Si vous saviez comme ce qui est austère est joyeux, léger, lumineux.

—Diable ! dit de Lucay, Jeanne vous a converti, je vois.

—Je suis heureux, dit Marjalet en regardant Jeanne; et vous, Lucay ? ajouta-t-il.

—Moi, dit Lucay, non.

—Tout est jugé, dit Marjalet; vous faites le mal si vous n'êtes pas heureux !

—Voyons, voyons, dit de Lucay après un moment de silence, ne soyez pas si sévère, que diable !

je ne fais pas grand mal, je me borne à faire valoir mes fonds à la Bourse.

—Qui donc est votre homme d'affaires ? dit Marjalet.

—Un certain Abon qui m'a été présenté par Lucie. Il lui avait été fort recommandé... Il me paraît être au courant de tout ce qui se passe. Il vient de me faire prendre pour cent mille francs d'obligations d'une certaine société agricole qui va, dit-on, faire de très belles affaires; cet argent se trouve hypothéqué sur des biens fonds... et doit me rapporter pas mal.

—Abon ? dit Marjalet, un gros monsieur qui va partout, les mains dans les poches, disant à qui veut l'entendre qu'il est le premier homme d'affaires qui se puisse rencontrer, et qui va partout emprunter de l'argent à tout le monde, en disant qu'il n'en a pas besoin, que c'est pour vous rendre service. Une espèce de commis-voyageur représentant la *Ruine et Cie.*

—Ne plaisantez pas, dit Jeanne, si M. de Lucay a mis là ses fonds.

—Qui donc a recommandé cet homme à votre femme, dit Marjalet ?

—Vous m'inquiétez, dit Lucay ; c'est Lucie qui m'a fait faire cela ; elle m'a tant tourmenté, en me disant qu'en définitive c'était l'argent de sa dot, que je n'ai pas voulu avoir l'air d'un tyran, et j'ai signé. Nous sommes si profondément séparés, Lucie et moi, que je n'ai osé, c'est le mot, lui refuser ma signature pour cette affaire. Vous savez comme elle sait dire : *ce qui m'appartient !*

—Ah ! dit Lucay, avec un soupir profond, je crois, oui, je crois que le mariage est la plus douce et la plus belle des choses; je n'ai qu'à me figurer le contraire de ce que j'ai, ou plutôt ce que vous avez, vous, Marjalet.

Deux heures plus tard, Marjalet disait à sa femme:

—Voyons, Jeanne, qu'avez-vous ? vous voilà triste, et tout à l'heure vous plaisantiez encore avec de Lucay.

—Sans doute, dit Jeanne, voilà précisément ce qui m'a rendue si triste. Je sais cet homme si malheureux que je voudrais lui enlever un peu le poids de son chagrin; il me semble qu'un peu de gaieté doit lui faire du bien, mais quand il est parti, je sens sur mes épaules le poids que je lui ai enlevé; et puis, tenez, tout cela ne semble rien, et pourtant je sens, en le voyant, comme l'attente du malheur.

—Ne vous affectez pas trop de cela, dit Marjalet, le malheur de Lucay est un de ces malheurs latents qui pèsent toute la vie sur le cœur de celui qui y est condamné, mais il n'y a rien d'éclatant à redouter et nous tâcherons de le consoler un peu. En définitive, quoi ?... sa femme pense trop à ses robes et pas assez à lui, voilà tout...

—Sans doute, dit Jeanne, voilà tout, mais c'est assez pour amener les plus grands malheurs; il me semble qu'il faudrait parler de cela à l'abbé Alais.

—Faites, dit Marjalet, engagez-le à voir Lucie, à lui parler, mais je crois qu'il est bien difficile de la changer; rien n'est tenace comme le rien. Si Lucie pouvait se croire coupable, elle serait sauvée, mais ne penser qu'à la richesse, ce n'est pas un grand crime en apparence, et voilà ce qui la perdra et Lucay avec elle.

—Laissez-moi causer avec Marguerite, dit Jean-

ne, elle a quelque chose à me dire au sujet de Lucay. Peut-être est-il menacé sans que nous le sachions, et puisque Marguerite est de mes amies, dit Jeanne, avec un sourire charmant, profitons-en.

—Vous avez là une excellente amie, dit Marjalet je vous laisse avec elle.

*A suivre*

JEAN LANDER.

## Le Soldat dans son Village

ET tout cela—cette résistance pied à pied, ces contre-attaques locales, le salut de Paris, le rétablissement de la situation générale—tout cela fut possible grâce au soldat français. Une fois encore il vient de sauver la France et les autres nations. Tantôt joyeux, tantôt plus sévère, plein de chansons et de récriminations, inégal comme les journées qui sont de soleil et de pluie, il a paru changer plusieurs fois, au cours de cette effroyable épreuve si longue. Nos régiments d'aujourd'hui ont un air plus grave qu'aux jours enthousiastes de la mobilisation. Aux sentiments, éternels moteurs d'une âme guerrière, sont venus s'ajouter le pinard et les permissions, mais c'est, dans les cœurs battus par quatre années de misère, même foi, même force, et, vienne l'occasion, le grand courant électrique s'établit. Quelqu'un sans doute, écrira l'histoire des variations de cet extraordinaire soldat, l'histoire des modifications de l'esprit dans nos armées, de 1914 à 1918. Sous des apparences changeantes et des couleurs superficielles, sous les rides que les jours et les nuits ont creusées aux visages, ce qui persiste immuable, c'est la volonté d'hommes libres qui ne peuvent pas subir la loi de l'invasisseur. L'horreur de la domesticité monstrueuse du Boche n'a pas cessé de grandir et fait aujourd'hui la pensée centrale de tous les Français. Notons, à la gloire de nos soldats-paysans, une histoire authentique consignée dans un rapport officiel, un fait entre dix mille, un échantillon des sacrifices qui brisèrent l'élan de l'ennemi.

Le 29 mai dernier, au cours du repli devant l'offensive allemande, le 3e bataillon du 140e régiment d'infanterie, qui fait partie du 20e corps, venait d'arriver dans le village de Taux, commune d'Hartennes, dans l'Aisne, et en organisait la défense, quand le commandant fut avisé qu'un soldat d'un corps étranger; et qui avait une allure singulière se mêlait aux différents groupes de combat en tenant des propos exaltés.

Le commandant Jacquesson fit venir cet homme pour l'interroger. Il arriva un fusil à la main, porteur d'un équipement dont les cartouchières étaient gonflées de cartouches. Il donna son nom: soldat Bréhant de la 63e compagnie d'aérostiers de campagne:

“Je suis du pays, dit-il, et j'y possède une petite

ferme. J'étais en permission lorsqu'on vint en faire évacuer toute la population. Ma femme et mes enfants me suppliaient de partir avec eux, mais je n'ai pas voulu. Je les ai embrassés et expédiés avec les autres habitants, et moi je reste, car je veux défendre mon pays natal jusqu'au bout. Je me suis procuré ce fusil, j'ai ramassé cet équipement et ces cartouches. Tant que j'aurai la force de tenir mon fusil, je veux empêcher l'ennemi de venir prendre mon foyer que m'a légué mon père et qui est le bien de mes enfants, pour qui j'ai tant travaillé. Tant que vous êtes ici, mon commandant, je me mets avec vous, mais d'après ce que j'ai vu, vous vous replierez après avoir résisté aussi longtemps que possible. Alors l'ennemi entrera. Eh bien! je veux que le dernier soldat français qui lui opposera sa poitrine soit un du village. Je me posterai dans un coin que je connais bien et par où je verrai les Boches arriver, et je vous assure que j'en abattrai. Quand ils arriveront sur moi, je leur sauterai dessus avec ma baïonnette. Je ne crois pas en revenir, mais si je suis tué, j'aurai vengé mon pays, et mes enfants seront fiers de moi.”

Il n'y avait pas de doute sur l'identité de Bréhant. Il faisait voir son livret militaire et sa permission, et une vieille femme qui n'avait pas voulu quitter sa maison le connaissait parfaitement.

Pendant toute la journée, avec l'autorisation du commandant, il se tint en observation aux isières du village. Dans la nuit, l'ennemi ayant débordé la ligne défensive du bataillon, le commandant Jacquesson reçut l'ordre de se replier avec son monde sur une position plus en arrière. Bréhant fit ses adieux aux soldats et aux officiers et resta seul dans les ruines, baïonnette au canon. Il n'avait pas changé dans sa résolution inflexible; il ajoutait simplement avec bonhomie: “Drôle de permission, tout de même!”

Ce sont de tels hommes qui sauvent la France et qui, avant de nous donner la victoire, nous ont rétablis au premier rang dans l'estime des peuples. Nul Américain ne servirait de rien s'il n'y avait eu en France, par centaines de mille, des Bréhant.

MAURICE BARRES,  
de l'Académie française.

*L'Echo de Paris.*

Au 19 août.

## ROME

—La Presse Associée annonce que le gouvernement chinois aurait retiré la nomination de son ministre près le Vatican et ordonné à ce ministre, qui avait atteint Madrid, en route pour Rome, de ne pas se rendre à destination.

C'est la suite du grave incident rapporté dans notre dernière chronique, où nous faisons allusion à une dépêche de Pékin, en date du 10, qui disait que la Chine refusait de recevoir Mgr Petrelli, sous prétexte que ce serait un ami de l'amiral von Hintze, ministre des Affaires étrangères à Berlin et ancien ministre à Pékin... Nous avions eu trop de plaisir à relater cette reprise de relations diplomatiques!

## QUEBEC

—Mort de M. l'abbé Auguste-Honoré Gosselin, ancien curé à Saint-Charles de Bellechasse, auteur d'une *Histoire de l'Eglise du Canada*, d'une *Vie de Mgr de Laval*, de *Henri de Bernières*, etc., membre de la Société Royale du Canada depuis 1892.

—Fin de l'enquête sur la situation ouvrière aux chantiers Davie. La Commission, après les incidents de l'autre semaine, a résolu de siéger à huis clos.

## CANADA

—Très émouvante commémoration, à Montréal, du 50e anniversaire du départ des Zouaves canadiens pour la défense de Rome et du saint et regretté Pie IX (en 1868). D'un peu partout accourent les vieux soldats du Pape.

Touchante cérémonie religieuse à la cathédrale, où S. G. Mgr Bruchési prononce une chaleureuse allocution. Il félicite les Zouaves d'avoir lutté pour une grande cause: le pouvoir temporel du Souverain Pontife et la liberté de l'Eglise. Il évoque les grandes figures d'alors, Lamoricière, Mgr Bourget, le Pierre l'Ermite au Canada de cette croisade sainte, les deux héros canadiens LaRoque et Murray, qui furent à Mentana.

S. G. avait dit auparavant, en parlant de la guerre présente:

*"Les Alliés étaient tous unis contre le même ennemi féroce qui avait préparé cette guerre depuis 40 ans; qui avait déchiré les traités les plus sacrés et qui avait fait le rêve de dominer tout l'univers. Nos fils combattent sur ces champs de France après avoir combattu sur les champs de Belgique; ils font leur part glorieusement et de partout on leur rend témoignage.*

*" Cette guerre, sur laquelle on a pu avoir des opinions diverses au commencement, n'est pas une guerre comme les autres. C'est une lutte pour la cause de la civilisation, du droit, de l'humanité et de la liberté. Je puis dire*

## LES FAITS DE LA SEMAINE

*moi-même comme le grand général Foch:—"Je demande à Dieu la paix après la victoire." Et comme a dit Foch lui-même, ce sera la victoire de Dieu."*

Après la cérémonie religieuse, les Zouaves ont été les hôtes de Mgr l'Archevêque à l'Archevêché.

—Mort de Mgr Joseph-Antoine-Irénée Douville, ancien supérieur du Séminaire de Nicolet, auteur d'une *Histoire* (en deux volumes) de cette maison.

—Le Conseil des Métiers et du Travail (l'Internationale) à Montréal décide d'appuyer auprès des autorités provinciales le rapport d'une minorité dans un de ses comités spéciaux, lequel rapport préconise, outre l'école gratuite et obligatoire et la formation d'un ministère de l'Instruction Publique, l'établissement d'écoles neutres dites "*nationales*", sous le contrôle direct de l'Etat.

Cette décision, très grave et qui va plus loin que tout ce qui a été préconisé jusqu'à présent par le même corps, est, dans notre province une déclaration ouverte de guerre à l'Eglise, d'après la doctrine de laquelle un catholique ne peut aucunement soutenir, comme l'ont fait les délégués canadiens-français Binette et Ménard, que l'école doit être neutre et que l'enseignement religieux doit être confiné à l'église.

Puisse-t-on enfin ouvrir les yeux sur la fausseté des dadas qui, d'erreur en erreur, ont conduit une portion de notre monde ouvrier, affilié à l'Internationale, à vouloir jeter à bas tout notre système scolaire catholique!

—Aux Trois-Rivières, démonstration à l'honorable docteur Béland, à laquelle prennent part sir Wilfrid Laurier, l'honorable Rodolphe Lemieux et d'autres hommes politiques, anciens collègues du héros de la fête.

Le docteur a évité de parler de politique, et il a fait un vibrant appel à l'union nationale.

—Dîner d'Etat à Rideau-Hall en l'honneur du prince Arthur de Connaught.

—Le gouvernement publie les chiffres de l'enrôlement.

Depuis l'établissement de la loi du service militaire, 101,713 recrues ont rejoint les drapeaux. Mais il faut défalquer 19,447 volontaires et 23,523 recrues en congé ou libérées. L'Ouest a donné 22,496 hommes; l'Ontario, 19,724; Québec, 8,387; les Provinces Maritimes en ont fourni 8,106.

—Il sera ordonné à tous les sujets étrangers ennemis ayant plus de 16 ans, de s'enregistrer et de se présenter à la police une fois par mois. Jusqu'ici seuls les sujets d'âge militaire étaient astreints à cette formalité.

Internement dans un camp de concentration du professeur allemand Johanniss Behrendt (lequel se donnait comme Français et se faisait nommer Jean

Bernhard), professeur à l'école Berlitz à Montréal, et de plusieurs autres autrichiens et allemands. Behrendt est un réserviste de l'armée allemande et ingénieur militaire.

—Courtes grèves du tramway à Ottawa et à Saint-Jean, N.-B. Sujet: les salaires.

A Ottawa, les grévistes consentent à s'en rapporter à la commission d'appel fédérale.

—Nous avons bel et bien la poste aérienne. Le lieutenant Longmore a volé sans incident de Toronto à Ottawa, avec le courrier de la ville-reine.

C'est la deuxième tentative de ce genre.

—Mort de M. W.-J. Poupore, ancien député fédéral de Pontiac.

## ETATS-UNIS

—A Chicago, congrès de l'Association de la presse catholique des Etats-Unis et du Canada. Avec les moyens pour rendre le plus de services à l'Eglise, les congressistes ont étudié comment la presse catholique pourrait contribuer le mieux à l'obtention de la victoire.

—Mort de Mgr Lowney, évêque auxiliaire de Providence, R.-I. Le titulaire de ce diocèse est S. G. Mgr Harkins.

—Le nouveau projet de loi pour augmenter les effectifs américains est devant le Sénat.

Fritz doit commencer à s'apercevoir que l'oncle Sam n'a plus envie de badiner.

Nouvelles taxes de \$10 par année pour tous les hommes de profession et de métier, à l'exception des ouvriers en munitions, des cultivateurs et des ministres du culte, et de \$25 sur les maisons d'affaires.

—L'administrateur national McAdoo prohibe la vente des liqueurs enivrantes dans les stations et sur les trains de chemin de fer, pour toutes les lignes contrôlées par l'Etat. Au ban l'alcool! tel est toujours le cri des nécessités de guerre et des nécessités nationales.

—A Chicago, une centaine de meneurs des *Industrial Workers of the World* sont trouvés coupables de violation de la loi contre l'espionnage, du Code criminel, qui défend de porter atteinte aux droits civils des citoyens, de la loi de conscription et du statut touchant la conspiration. Ainsi donc, il se confirme chaque jour davantage que l'Allemagne a mobilisé à son service, un peu partout, les anarchistes I. W. W., sans compter le vice et les instincts corrompus!

Le procureur de l'Etat de New-York se dit en mesure de fournir la preuve que Hearst, le propriétaire de journaux américains, était en relations avec Bolo Pacha et Bernstorff. Au vrai, il y a longtemps que William-Randolph Hearst est un suspect.

—Mort subite de M. Albert Métin, chef de la mission économique française en route pour l'Australie. Cette mission, dont fait partie le général

Pau, était arrivée dans un port du Pacifique et se préparait à prendre la mer.

—Mort du sénateur américain Gallinger, natif de Cornwall, Ontario.

## ANGLETERRE

—Afin de continuer les délibérations entre les représentants de la Grande-Bretagne et les Dominions, le Cabinet impérial de guerre a décidé que chaque Dominion sera représenté par un ministre qui restera à Londres. Le premier ministre n'assistera pas aux séances du Cabinet formé de tous ces représentants. Les Indes y seront représentées. Les premiers ministres coloniaux auront aussi désormais le privilège de communiquer directement avec le premier ministre britannique, au lieu d'être obligé de se servir de l'entremise du Gouverneur-Général ou du Secrétaire des Colonies.

—Les journalistes canadiens visitent et peuvent admirer la grande flotte qui a gardé les mers contre le péril d'agression germanique. On leur a fait aussi la politesse de les faire voler au-dessus de Londres, alors qu'ils ont pu voir quelque chose du formidable outillage aérien que s'est donné la Grande-Bretagne.

## IRLANDE

—Libération de Madame Skeffington de sa prison d'Holloway. Elle est prévenue de ne point retourner en Irlande sans la permission des autorités.

—Les Ulstérites répondent auprès du président Wilson au message des anticonscriptionnistes réunis à Mansion House, à Dublin, au commencement de juillet. Leur message porte notamment les signatures de sir Edward Carson, du lord-maire et du président de la Chambre de Commerce de Belfast.

Ils prennent ardemment à partie l'Irlande anticonscriptionniste et attaquent le clergé irlandais.

## FRANCE

—A la suggestion du maréchal Foch, la médaille militaire de France est épinglée par le premier ministre Clémenceau sur la poitrine du feld-maréchal sir Douglas Haig, général en chef des armées britanniques, le glorieux vainqueur de Picardie.

—Pendant que tous ces chefs montent à l'honneur, Malvy gagne la terre d'exil. Il a quitté Paris le 12, en route pour Irun, en Espagne.

—Et le tour de Caillaux est arrivé. L'enquête préliminaire dans le cas de cet ancien ministre est pratiquement finie. *Le Temps* annonce que Caillaux sera jugé, lui aussi, par le Sénat constitué en Haute-Cour.

—Le sénateur Humbert est pareillement mis en accusation. Une commission gouvernementale a transmis au gouverneur militaire de Paris un rapport tendant à incriminer de relations avec l'ennemi cet homme



politique, ancien propriétaire du *Journal*. Une loi sera déposée, à l'ouverture du Sénat, le 17 septembre, pourvoyant à la suspension de l'immunité parlementaire.

—Récupération de M. Paul Féron-Vrau, le grand industriel de Lille, fait prisonnier par l'agresseur envahisseur et interné au camp de Rastatt, en Allemagne. Ce grand catholique est propriétaire et directeur de la célèbre Maison de la Bonne Presse, de Paris.

## CHEZ NOS ENNEMIS

—Faisant allusion à un récent discours de Lloyd George, le ministre des Affaires étrangères allemand von Hintze nie, de son côté, que l'Allemagne ait reçu "l'offre de discuter un projet de paix raisonnable." Puis il rejette sur les Alliés la responsabilité de la continuation de la guerre. Naturellement!

—Von Capelle n'est plus ministre de la Marine à Berlin. Il est remplacé par le vice-amiral Behncke, ancien chef adjoint de l'état-major général naval.

—Vu l'effervescence et les mutineries, de nouvelles mesures sévères sont prises en Bohême. On confisque les armes et l'on défend les réunions publiques. Exécution de 74 soldats révoltés.

## RUSSIE

—Consolidation du gouvernement du nord de la Russie. M. Tchaïkowsky en est le président et le ministre des Affaires étrangères. Les autres membres comprennent des socialistes de différentes nuances. Programme: reconstitution de la Russie en puissance démocratique, rétablissement du gouvernement local sur la base du suffrage universel, reconstitution de l'armée nationale russe et reprise de la guerre sur le front oriental, expulsion de l'envahisseur allemand et des autres ennemis de la Russie, avec l'aide des troupes alliées.

—C'est sur Moscou que l'attention a été le plus attirée ces derniers jours.

Moscou, siège du gouvernement central des soviets, est devenue un foyer d'anarchie, où il n'y a plus de sécurité. On sait que les consulats anglais et français ont été violés et les consuls arrêtés par ordre des bolchéviks. Ils ont été ensuite remis en liberté, grâce au représentant suédois. Plusieurs centaines de citoyens de l'Entente ont aussi été appréhendés. Le consul américain, M. Poole, après avoir détruit son code et remis le consulat entre les mains du consul suédois, avec l'intention de s'en revenir, a décidé de rester, afin d'aider les consuls anglais et français, en danger. Il a réussi, avec le représentant de la Suède, à faire relâcher les sujets alliés en état d'arrestation.

D'après des renseignements communiqués par M. Poole, Lénine a déclaré aux soviets que l'état de guerre existe entre la république russe et les puissances

alliées. Les diplomates ont alors demandé des éclaircissements. Le ministre des Affaires étrangères Tchitcherine a répondu que cela n'impliquait pas rupture des relations diplomatiques. Les missions militaires française et anglaise se sont vu refuser l'autorisation de quitter le pays, après qu'on leur eût promis un sauf-conduit,—sous prétexte que l'Entente a porté les hostilités en Russie sans déclaration de guerre.

Il paraît bien, en tout cas, que les consuls alliés vont finir par quitter le pays. On dit que l'ambassadeur bolchévik à Londres, Maxim Litvinoff, recevra ses passeports et pourra quitter l'Angleterre, aussitôt que le consul britannique sera arrivé à Stockholm.

La situation russe préoccupe l'Allemagne. Au Conseil impérial tenu ces jours-ci, le docteur Helfferich, l'ambassadeur allemand en Russie, qui a démenagé de Moscou à Pskov, devait assister.

En somme, la situation paraît être comme suit: alors qu'à Archangel règnerait un gouvernement plus stable, après la fuite des soviets,—à Moscou la terreur est à l'ordre du jour, et de la part des soviets et de celle des socialistes-révolutionnaires, les seuls qui jusqu'à présent aient fait face aux hommes de paille de l'Allemagne.

—Le mouvement antibolchéviste se développe dans le Turkestan.

—Tous les pays alliés, ou à peu près, sont maintenant représentés dans l'expédition de Vladivostock.

Le gouvernement britannique reconnaît formellement comme alliées une nation et une armée tchécoslovaques. Il a reçu, pour ce fait, les remerciements de M. Thomas-G. Masaryk, président du Conseil national tchéco-slovaque, lequel jouit depuis longtemps dans tous les pays alliés d'un *status* juridique de faveur.

—On publie le texte d'un traité secret, approuvé le 18 janvier 1918, entre les bolchéviks et l'Allemagne, par lequel la Pologne est, au point de vue politique et économique, abandonnée à l'Allemagne, concession en échange de laquelle les bolchéviks s'engagent à tuer, au moyen de leurs principes antisociaux, toute résistance patriotique en armes de la Pologne. Ce traité, profondément immoral, montre que l'Allemagne, hors de ses frontières, est prête à jouer tour à tour de l'arme révolutionnaire ou contre-révolutionnaire, selon l'intérêt allemand, et que Lénine et Trotzky sont les hommes de l'Allemagne. Pour cela, ils sont prêts, eux qui ont tant clamé, avec d'autres, contre la diplomatie secrète, à passer tous les traités secrets.

—Il est question, dans les dépêches, que l'Allemagne ait commencé une mobilisation des Russes. Ce danger n'est pas du tout invraisemblable, et il a été prévu par des écrivains alliés clairvoyants.

—Nouveau vote pour la monarchie en Finlande. L'élection du roi est fixée à septembre. Ce sera un roitelet allemand, le duc de Mecklembourg ou le prince de Hohenzollern-Sigmaring.

En attendant, la Finlande est avertie d'envoyer une armée contre les Alliés débarqués sur la côte mourmane. Le joug allemand!

## AILLEURS

—Devant les représentations anglo-américaines, Carranza retire sa menace de confisquer les terrains pétrolifères.

—Rétablissement à Cuba des garanties constitutionnelles, suspendues le 13 juillet 1917.

Le président Menocal signe la loi de conscription, laquelle entre en vigueur tout de suite et s'applique aux hommes de 21 à 28 ans.

—Grève générale et désordres à Montévidéo, dans l'Uruguay.



## Controverse intéressante



**N**OUS n'avons pas l'intention d'apprendre grand-chose à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux, dans le présent article, les principaux arguments qui militent en faveur de la thèse d'un drapeau national français du Sacré-Cœur; mais la controverse qui se fait actuellement autour de cette grave question est d'une importance si considérable, qu'il ne déplaira pas aux lecteurs de la *Semaine religieuse* de savoir comment les défenseurs du drapeau du Sacré-Cœur répondent aux objections qui sont faites, en ce moment, contre leur thèse.

Le célèbre message adressé au roi de France, en 1689, comprenait trois demandes: la construction d'un temple national en l'honneur du Sacré-Cœur; la consécration de la France au Sacré-Cœur, avec fête nationale le vendredi dans l'octave du Saint-Sacrement; l'apposition de l'emblème du Sacré-Cœur sur le drapeau national.

Voici le texte de la demande du Sacré-Cœur touchant le drapeau national, que l'on trouve dans une lettre de la Bienheureuse Marguerite-Marie adressée à la Mère de Saumaise, de la Visitation, confidente de la Bienheureuse, en juin 1689:

*Fais savoir au Fils aîné de mon Sacré-Cœur que comme sa naissance temporelle a été obtenue par la dévotion aux mérites de ma Sainte Enfance, de même il obtiendra sa naissance de grâce et de gloire éternelle par la consécration qu'il fera de lui-même à mon Cœur adorable, qui veut triompher du sien, et par son entremise de celui des grands de la terre. Il veut régner dans son palais, être peint dans ses étendards et gravé dans ses armes, pour les rendre victorieuses de ses ennemis, en abattant à ses pieds ces têtes orgueilleuses et superbes, pour le rendre triomphant de tous les ennemis de la Sainte Eglise.*

L'authenticité de ce message est abondamment prouvée par de nombreux et indiscutables témoignages; du reste, elle n'a jamais été mise en doute. Pour ceux de nos lecteurs qui désireraient étudier ces preuves historiques en détail, nous les renvoyons à la brochure du Père Henry Perroy, S. J., *Le Message d'espoir*, et à la livraison du 25 juin 1918 de *La Foi catholique* du chanoine Gaudeau. La brochure du Père Perroy

est en vente dans les principales librairies de Québec.

Le R. R. Perroy, après avoir rappelé que Louis XIV ne tint aucun compte du divin message, déclare que ce message, bien que le texte lui-même ne fournisse pas d'arguments décisifs en faveur de son opinion, n'est pas encore périmé et qu'il s'adressait, non pas à la personne de Louis XIV, mais "à la France", d'après "une tradition de deux siècles", laquelle, dit-il, "nous fournit de solides arguments" pour établir qu'il fut réellement transmis à la France et que les chefs de la France d'aujourd'hui ont le devoir de l'exécuter.

Les objections les plus sérieuses et les plus dignes d'attention qui ont été faites contre cette thèse, se trouvent dans la lettre du cardinal Billot à M. Michel Valleix, datée du 23 mars 1916, et dont nous avons dit un mot dans notre dernière causerie. D'après l'éminent théologien, on pourrait douter de l'authenticité du message de 1689 "quand on met en regard, d'un côté, l'orgueil de Louis XIV, son insatiable ambition, ses guerres de conquête, son attitude si hautaine et si insolente vis-à-vis du Saint-Siège, son rôle dans l'éclosion de la grande erreur gallicane, dont il fut le premier auteur et le principal inspirateur, etc., et de l'autre, des phrases comme celle-ci: "Fais savoir au Fils aîné de mon Sacré-Cœur, etc..."

Les défenseurs du message de 1689 répondent à cela que Louis XIV fut un privilégié de Dieu dès sa naissance, due à vingt ans de prières de ses parents, et que Dieu "ne change pas facilement ses desseins de grâce"; que Louis XIV fut toujours très dévot à la Sainte Vierge et qu'il ne manqua jamais de réciter son chapelet tous les jours, malgré ses fautes; et qu'enfin, selon le témoignage de Joseph de Maistre lui-même, pourtant assez sévère pour le Roi-Soleil, la France doit surtout à Louis XIV de ne s'être pas séparée de Rome lors de l'assemblée du clergé de France de 1682, le roi ayant eu le tact et l'habileté de dissoudre à temps cette assemblée gallicane.

"L'Eglise, dit le cardinal Billot dans sa lettre du 23 mars 1916, en canonisant ses Saints, ne se porte jamais garante de leurs révélations".—Dans *La Foi catholique* du 25 juin, une "notabilité ecclésiastique qui ne veut pas être nommée" fait, à ce sujet, une

observation intéressante: "L'Eglise n'approuve pas authentiquement les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, c'est entendu; mais, comme dirait sainte Catherine de Sienne, elle ne les désapprouve pas non plus: faisons donc comme elle".

On se souvient que nous avons déjà signalé l'objection sérieusement fondée de millénarisme, apportée par le cardinal Billot contre ceux qui voudraient faire du "fétichisme" avec le drapeau du Sacré-Cœur, en y attachant la certitude d'une grande prospérité matérielle pour la France. Un communiqué officiel de la *Semaine religieuse* de Poitiers du 16 juin dernier, publié comme supplément à un communiqué précédent que nous avons reproduit, au sujet du nouveau message que l'on affirme avoir été donné à Claire Ferchaud, paraît faire allusion à cette sage observation du cardinal Billot: "On remarquera, dit le communiqué de Poitiers du 16 juin, que les quatre choses indiquées comme but de la mission que dit avoir la jeune fille forment un tout indivisible... Dans le texte du communiqué, la prière et la pénitence précèdent le règne social du Christ qu'ils préparent, comme les mœurs préparent les lois. Après, vient le drapeau du Sacré-Cœur. Il est l'acte de foi de la nation abjurant l'athéisme et rendant hommage à la royauté du Christ. Regarder cet acte comme n'ayant qu'un but temporel, l'envisager comme un acte purement extérieur, par là même comme un acte de fétichisme, sans lien avec ce qui précède, c'est une conception purement subjective et gratuite, qui ne s'accorde ni avec les écrits de Claire Ferchaud, ni avec le communiqué susdit qui en résume fidèlement la pensée. Toujours elle a affirmé le triomphe de la France en connexion avec sa conversion".

Enfin, on n'a pas oublié que, dans sa lettre à M. Valleix, le cardinal Billot émettait des doutes sérieux sur la possibilité du "miracle" que serait l'acceptation par la France d'aujourd'hui d'un drapeau national portant dans ses plis l'image du Sacré-Cœur" et que, de plus, il déclarait que "l'idée d'un drapeau national portant l'image du Sacré-Cœur ne semble pas même une idée acceptable en soi, pour la bonne raison que le drapeau national n'est pas seulement un drapeau de paix, mais qu'il est aussi un drapeau de guerre."

Il est intéressant de noter, à ce propos, les observations du personnage ecclésiastique de *La Foi catholique*: "La conversion du monde païen au christianisme, écrit-il, n'est-elle pas encore plus prodigieuse" que ne le serait la conversion de la France officielle?... "La disparition de toutes les grandes hérésies, si puissantes, si profondément établies, n'est pas moins admirable. Que de transformations subites le bras de Dieu a opérées dans la vie des peuples: la conversion de Constantin, de Clovis, la mort tragique de Julien l'Apostat, de Valens, le relèvement des autels en France après la Terreur!... Nous ne demandons qu'une transformation de ce genre, ou même moindre, soit par un miracle, soit par une simple grâce de conversion.

En définitive, le peuple français est catholique. Beaucoup, il est vrai, sont indifférents; mais les hommes vraiment hostiles sont le petit nombre, et, si le gouvernement devient bon, il restera assez peu d'opposants."

Puis, venant à la remarque du cardinal Billot sur l'inconvenance d'un drapeau de guerre portant l'effigie du Sacré-Cœur, le distingué collaborateur de *La Foi catholique* écrit: "Mais est-il convenable de prendre le Drapeau du Sacré-Cœur comme drapeau de guerre, de massacrer des hommes sous l'emblème de la charité? Je réponds que si c'est Notre-Seigneur qui a vraiment voulu ce drapeau, nous n'avons pas à nous faire des scrupules. D'autres part, on ne peut arguer de l'inconvenance de ce drapeau pour dire que Notre-Seigneur n'a pu le demander. Car si Dieu ne peut intervenir dans les combats entre chrétiens, comment l'Eglise bénit-elle les drapeaux, comment prie-t-elle pour le succès des armes? Comment légitimer la chape de saint Martin, l'oriflamme de saint Denys, l'étendard de Jeanne d'Arc? Car ces drapeaux ont bien conduit les Français à l'égorgeement d'Anglais et d'Allemands catholiques comme eux".

La controverse en est là.

En attendant qu'elle soit dirimée par l'autorité compétente, nous signalerons à nos lecteurs ce fait intéressant que le port privé des insignes du Sacré-Cœur a été permis, sous certaines conditions, par un arrêt du Conseil d'Etat de France, daté du 10 août 1917.

N'ayant pas l'autorité voulue pour prendre part à la grave discussion que nous venons de résumer, nous nous contenterons de terminer cette revue, à l'aube de la victoire décisive qui illumine déjà de ses glorieuses blancheurs la noble armée des Francs, par ce cri d'espoir: *Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous!*

*La Semaine Religieuse de Québec.*



The end of a perfect day. — La fin d'un beau jour.



## UNE SEMAINE DE GUERRE



LES Alliés continuent à donner à l'allemand l'expérience de défaites successives, accompagnées de pertes si considérables qu'elles ont fortement entamé les réserves sur lesquelles il comptait pour terminer la campagne de 1918 par une victoire écrasante.

Le génie militaire que nos ennemis pensaient avoir monopolisé au seul et grand bénéfice de leur état-major général, n'a après tout produit qu'un temporaire succès plutôt du à la pesanteur de leur masse, à leur préparation semi-centenaire et à l'absolue et volontaire inconscience des règles les plus élémentaires du droit des gens en matière de guerre.

Pour eux les traités ne valent rien quand ils sont un obstacle sur leur route; la propriété, à leur sens, c'est le vol et le pillage; ce sont des loups affamés, courageux quand ils sont en nombre, peureux quand il leur faut faire acte de bravoure individuelle. Pris au dépourvu, ils ne savent que lever haut les mains, crier : "kamerad, pas capout" et demander merci.

Aussi quand le haut commandement des Alliés a pu avec l'augmentation graduelle de ses effectifs, garnir ses lignes de bataillons bien entraînés et pour lesquels la crainte et la fatigue sont des sentiments inconnus; quand les ouvriers de l'Entente eurent rempli les parcs d'artillerie de matériel et de munitions; quand ses aviateurs eurent pris la maîtrise complète de l'air; quand ses fermiers eurent, par leur labeur et leur sacrifice, fourni aux troupes en campagne les vivres requises pour le ravitaillement des armées, alors, d'un commun accord, les soldats ont répondu au généralissime: "nous voici, nous sommes prêts". Et du nord au sud, l'offensive si longtemps attendue a fait rage. Elle dure depuis plus de cinq semaines. L'initiative est à nos mains, nous saurons la conserver.

Ebauchée d'abord dans le voisinage de Reims, notre contre-attaque s'est graduellement étendue à tout le saillant entre cette dernière ville et Soissons. Culbutées sans merci de leurs positions, les armées du "kronprinz" ont reculé jusqu'à la Vesle. Puis sans leur donner le temps de reprendre haleine et de se reformer, le maréchal Foch attaque en force le prince de Bavière entre Albert et Noyon. Maintenu entre la Vesle et l'Aisne, le grand stratège allemand qui comptait recevoir l'aide de ses autres armées tenant le front plus au nord, les voit à leur tour attaquées et mises en déroute, forcées à reculer sur une ligne dont les principaux points fortifiés sont autant de bases indispensables que nos troupes attaquent de tous cotés. Dans ce second saillant qui avait pour arête principale, Montdidier, l'ennemi s'accroche désespérément à Bray, Chaulnes, Nesle, Roye, Lassigny, et

Noyon. Ses communications sont sous notre feu. Les grandes routes sont reprises. Par dessus le front de retraite des allemands les alliés voient Combles, Péronne, Ham, scènes de luttes héroïques, abandonnées, puis reprises et que le boche va nous redonner.

Au même temps l'aile droite française s'empare de Ribécourt, 6 milles au sud-ouest de Noyon, pousse une pointe à l'est vers Carlepont et par Fontenoy rejoint Soissons fermant le saillant de Compiègne, où le général Mangin s'illustra en Juin dernier.

Plus au nord c'est au delà d'Arras, sur la Lys, à l'ouest d'Armentières, que nos troupes prennent Bailleul, Vieux-Berquin et Merville, rayant pratiquement cet autre saillant. La Lys est une des nombreuses petites rivières qui arrosent le territoire ou se livre la lutte actuelle. Elle prend sa source dans le département du Pas-de-Calais, traverse le département du Nord par Merville et Armentières, forme la frontière entre la France et la Belgique qu'elle traverse jusqu'à Gand où elle se jette dans l'Escaut. Sur le secteur auquel elle a donné son nom et qui est tenu par les troupes britanniques, de durs combats ont été livrés, dans lesquels les alliés ont remporté un décisif avantage.

Le saillant de dix milles entre Beaumont-Hamel et Bray a complètement disparu.

Entre Albert et Arras, au nord de la Somme, l'ennemi continue sa retraite. Sa résistance diminue et le feu de son artillerie est moins effectif. Evidemment il transporte ses grosses pièces à l'arrière, hors de l'atteinte de nos combattants.

Au lieu d'attaquer les positions ennemies de front et à coups de bélier, en sacrifiant un grand nombre de ses hommes, le généralissime allié s'attache principalement à nettoyer les abords des postes fortifiés où l'allemand se cramponne en désespéré. Il multiplie ses combats d'approche, encercle l'ennemi, lui fait de nombreux prisonniers et lui arrache un matériel considérable.

Au nord-ouest de Roye, le 15, les canadiens prennent Damery et Parvillers après une lutte où ils se distinguent particulièrement. Ils ne sont qu'à un mille et demi de la ville. Au nord et au sud de l'Avre qui coule par Roye, nos troupes repoussent leurs adversaires sur un front de neuf milles. Plus au sud, le 16, les français prennent Canny-sur-Matz et le bois des Loges, bordant la route Roye-Lassigny, à 5 milles au sud de Roye.

Le 18, dimanche, les français ont attaqué sur un front de neuf milles depuis Carlepont à l'est de l'Oise jusqu'à Fontenoy sur l'Aisne, à peu près six milles à l'ouest de Soissons.

Bien que ce front soit relativement peu étendu, si on le compare à ceux sur lesquels se portèrent les offensives de la Marne et de Picardie, cependant le succès que nos troupes y ont obtenu fait entrevoir la possibilité de pénétrer les lignes ennemies par une attaque de flanc de préférence à une poussée de front qui coûterait bien cher, étant donnée la grande force des positions occupées par les allemands entre Soissons et Reims et entre l'Oise et l'Ancre.

Le 20, la 10<sup>ème</sup> armée commandée par Mangin s'est lancée à l'attaque sur le front Aisne-Oise, et avance de deux milles, ce qui rend possible la retraite ennemie jusqu'au fameux Chemin des Dames.

Ce brillant homme de guerre qui a, depuis deux mois, à son actif les plus mémorables faits d'armes de l'année, en s'avancant par Ribécourt jusqu'à Morsain, au nord-est de Soissons, et faisant dans cette opération 2,000 prisonniers, a reformé une ligne qui domine la plaine de Carlepont jusqu'à Pimprez sur l'Oise et commande la vallée jusqu'à Mont Renaud.

Avec cette ligne couverte par les canons du général Mangin, la seule porte de sortie de la région de Noyon et Lassigny est le chemin de fer à voie étroite allant à Ham, au nord, par Guiscard et la grande route allant dans la même direction. A moins que Von Hutier puisse arrêter l'élan de Mangin, il n'aura à sa disposition que ce mince ruban de route pour y défilier ses soldats et son matériel, car le triangle compris entre les routes Noyon-Chauny et Noyon-Guiscard bien que présentant une excellente position défensive est très défavorable à un mouvement intense de troupes et de transport.

De manière générale, la ligne des alliés sur le front ouest est tenue depuis Ypres jusqu'à Roye par les troupes britanniques, et par les français au centre jusqu'à St-Mihiel. Les américains avec près d'un million d'hommes tiennent depuis St-Mihiel jusqu'à Belfort.

Nos ennemis deviennent évidemment nerveux. Ils changent de pilote en traversant la rivière. De Hindenburg on n'entend plus parler. C'est Ludendorff, son ancien chef d'état-major qui tient l'affiche. On dit que le prince de Bavière est parti en congé pour Munich et que le commandement en chef va passer aux mains de Von Bohem un spécialiste, paraît-il, dans l'art de retraiter.

Le général von François qui commandait sur la Marne est mis au cadre de réserve.

Ludendorff est en train de découvrir qu'il y a toute la différence du monde entre les armées de Russie et celles qu'il a à combattre sur le front ouest. Les tacticiens français sont allés à bonne école.

Les événements qui se précipitent sur le territoire français jettent dans l'ombre ceux qui peuvent se produire ailleurs. On est à peu près sans nouvelles depuis une semaine sur ce qui se produit au front d'Albanie, tandis qu'en Italie la reprise de l'offensive par les Autrichiens se fait bien attendre.

Toute l'attention se porte du côté de la Russie, où la situation est de plus en plus embrouillée.

Il n'y a cependant pas de doute que le pouvoir des révolutionnaires, couleur Bolchevic, tend à disparaître entièrement. Ses chefs sont à Kronstadt place forte russe sur la Baltique. Avant de disparaître définitivement, ils livrent aux allemands tout ce dont ils peuvent encore disposer. Ces derniers occupent, avec la permission de Lenine et Trotsky la ville de Smolensk sur le Dnieper 250 milles à l'ouest et au sud de Moscou.

Bien plus, les dépêches annoncent comme probable une déclaration de guerre de la Russie contre les Alliés. N'est-ce pas un curieux et anormal revirement? Voir le pays qui a été à l'origine une des causes de la guerre qui ensanglante le monde, se tourner contre ceux que son action a entraînés dans la tourmente. On se rappelle que lors de l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, après l'assassinat de l'archiduc héritier à Sarajevo, ce fut la mobilisation des armées russes qui devint la première raison invoquée par l'Allemagne pour déchaîner le conflit. Le président Poincaré et son premier ministre Viviani étaient alors en visite en Russie et la déclaration allemande fut pour eux un véritable coup de tonnerre dans un ciel serein.

La France alliée de la Russie dut prendre fait et cause pour elle. Attaquée à son tour elle fut forcée de défendre sa frontière et depuis Août 1914 elle subit



La jeune Amérique au secours de l'Europe. (Punch)

l'invasion de son territoire et voit couler le sang de millions de ses plus chers enfants.

Elle comptera maintenant parmi ses ennemis le peuple pour qui elle a combattu et qu'elle a aidé de son or et de son dévouement le plus complet.

Toutefois, après bien des hésitations et des combinaisons diplomatiques, les puissances de l'Entente ont décidé de relever le gant et de prêter main forte aux éléments qui veulent à tout prix sauver la Russie de l'étreinte qui menace de l'étouffer.

Au nord, les forces alliées progressent dans la région mourmane et ont atteint Archangel. Au sud-est, l'expédition japonaise débarquée à Vladivostok est renforcée par des contingents anglais, français et américains. Un détachement anglais parti de Bagdad a traversé la Perse et le Kurdistan et après une course incroyable de 700 milles s'est emparé de Baku, port de mer important sur la rive ouest de la mer Caspienne, dans le Caucase. Ce poste est le centre d'un grand district pétrolier sur lequel, par la Turquie, l'Allemagne a taché de mettre la main en l'atteignant par la route Odessa-Batoua.

Ces jours derniers, on annonce la prise de Irkoutsk par les Tchéco-Slovaques. La prise de cette ville, sise sur le grand lac Baikal, va donner à nos alliés le contrôle du chemin de fer transibérien jusqu'à Moscou. C'est probablement ce qui a causé le démé-

nagement subit de Lenine et consorts et de l'ambassadeur allemand à Kronstadt.

La situation à Vladivostok a été singulièrement éclaircie par la retraite volontaire de l'élément bolchevic. A moins que l'ennemi ne soit appuyé par d'importants renforts allemands, ce qui est douteux, vu sa position embarrassante dans l'ouest, toute la ligne de Vladivostok à Moscou devrait être entre nos mains avant l'ouverture de la saison d'hiver, très précoce en ces parages.

Au printemps il pourra y avoir coopération plus rapprochée entre nos troupes descendant de la côte mourmane depuis Kola jusqu'à Vologda et celles de nos alliés remontant du sud-est. Pour cela il faut une aide immédiate en Sibérie aux Tchéco-Slovaques reconnus par la Grande Bretagne comme nation belligérante. Leurs troupes ont besoin d'être ravitaillées en vivres, vêtements et munitions. Si le moyen de transport ne fait pas défaut, les Alliés auront plus fait pour la réorganisation et la reconstruction du front de l'est qu'ils ne pourraient accomplir par des années de propagande et d'effort militaire.

L'aviateur français René Fonck, a descendu hier (lundi) son soixantième avion boche.

Le 21 août 1918

A. GOBEIL.



## JEAN LANDER



LES petites nouvelles, si fraîches et si profondément vraies dans leur simplicité, que nous avons publiées, signées Jean Lander, ont éveillé les souvenirs de l'époque déjà éloignée où tout le monde lettré au Canada savait que Jean Lander était le pseudonyme de madame Ernest Hello. Elles ont excité aussi la légitime curiosité des lecteurs, moins renseignés et plus jeunes, qui n'ont jamais su au juste qui fut Jean Lander.

Pour ceux-ci plus encore que pour ceux-là, disons donc que le charmant narrateur, qui mêle à de si fines observations de si profondes réflexions, qu'ils admirent dans les nouvelles de Jean Lander, n'est autre de son vrai nom, que Zoé Berthier, madame Ernest Hello.

Ceux qui ont lu l'*Ernest Hello* de M. Joseph Serre, savent déjà quelle estime et quelle reconnaissance tous les fidèles lecteurs et admirateurs du génie de Hello doivent garder à celle qui fut la compagne, la consolatrice et souvent la directrice de ce génie extraordinaire, qui ne cessa d'unir aux plus belles spéculations de l'esprit, la simplicité de vie d'un anachorète, un peu dépaysé dans les complications du monde contemporain de son temps.

Lorsque Hello fonda le *Croisé*, revue hebdomadaire modeste, dans son apparence, mais revue de pensée et d'inspiration très élevée et même très surnaturelle, où parurent d'abord les principaux chapitres dont se composa plus tard le volume si remarqué de l'*Homme*, madame Hello dut fournir sa part de copie avec Georges Seigneur, Léon Gautier, Dubosc de Pesquidoux, le R. P. Ventura et plusieurs autres collaborateurs dignes de mention, parmi lesquels se rencontra un jour, avec une jolie légende canadienne, notre abbé Raymond Casgrain, qui fut ainsi collaborateur du *Croisé*.

Les nouvelles, en général assez brèves, petits tableaux en forme de dyptiques, de Jean Lander, frappèrent les lecteurs d'alors comme ceux d'aujourd'hui, par le sens profond que renfermait leur simplicité et souvent même leur bonhomie. Jean Lander, qui connut la vie en province aussi bien qu'à Paris, excelle à raconter et à décrire la vie simple des braves gens restés tels, et de ceux aussi qui ont malheureusement un peu cessé de l'être. Il excelle à montrer le bonheur de l'humble vie, laborieuse, modeste, chrétienne.

Il y a dans ses récits, ses descriptions, ses conversations des traits et des réflexions qui vont au fond de l'âme pour faire appel à ce qui reste de meilleur en elle, et l'on est parfois ému jusqu'à sentir une larme monter à sa paupière, quand, l'instant d'avant, le charme des détails simples et vécus avait éveillé de joyeux sourires.

Des hommes d'âge et de talent, des femmes qui sont le charme et l'honneur de leur foyer par les heureuses qualités de leur esprit et de leur cœur, ont exprimé aux directeurs de la *Vie Canadienne*, le plaisir et le repos bienfaisant qu'ils trouvaient dans les récits de Jean Lander, et leur ont demandé de continuer à leur faire connaître les œuvres d'un si charmant conteur, qui n'ont pas toutes été mises en volumes et qui restent très difficiles à trouver, même en volumes depuis longtemps épuisés en librairie.

Nous pouvons assurer les lecteurs de la *Vie Canadienne*, que ses directeurs continueront d'entremêler les récits de Jean Lander, aux récits et nouvelles absolument inédites qu'ils donnent à leurs lecteurs, et dont le nombre et la variété vont encore augmenter, par l'effet d'une véritable bonne fortune littéraire qui vient de leur être accordée.

Pour ce qui est de Jean Lander, un de nos collaborateurs, a obtenu de madame Hello elle-même, quelques années avant sa mort, la permission de reproduire, d'éditer même, ses récits et nouvelles, sans aucune exception ni restriction. C'est en souvenir de cette faveur que ce collaborateur a adopté le pseudonyme de J. A. Lander, que l'on trouve parfois au bas de quelques articles de cette revue. Et ce détail répond, en passant, à une question que nous a parfois posée une légitime curiosité, sur la différence qu'il y a entre Jean Lander et J. A. Lander. La différence est assez grande pour qu'il n'y ait aucune confusion.

En donnant à notre collaborateur la permission de reproduire et d'éditer ses œuvres, madame Hello, d'un mot qui peint sa vie, lui a dit: "La veuve d'Ernest Hello doit être toute à la mémoire et aux œuvres de son mari; Jean Lander n'existe plus. Faites de ses œuvres ce que bon vous semblera. Voici une collection du *Croisé*, du premier et du second, malheureusement incomplète, on m'en a enlevé des numéros, prenez-en ce que vous aimerez."

C'est ainsi, nous a dit J. A. Lander, qu'une collection, incomplète malheureusement, du *Croisé* de Hello est venue au Canada, il y a déjà dix-sept ou dix-huit ans. Et c'est ainsi que la *Vie Canadienne* et ses lecteurs en bénéficieront.

"Ernest, disait madame Hello, pour expliquer le plaisir particulier qu'elle éprouvait de voir les œuvres et même certains souvenirs personnels de son mari partir pour le Canada, pour l'Amérique, a toujours eu beaucoup d'affection, d'attraits, pour le Canada et pour l'Amérique. Vous vous rappelez comme il

parlait avec enthousiasme de Colomb et de sa découverte. Il avait des correspondants en Amérique et il attendait beaucoup de ce grand et jeune pays."

Son attente se réalise aujourd'hui, depuis que l'Amérique s'est levée si bravement, avec tant d'intelligence et de cœur à la fois, pour aller défendre la civilisation menacée par Attila et ses barbares, dont la première venue en 1870, avait été entrevue, on s'en souvient, par le grand Hello.

Si le solitaire de Kéronan, si la compagne de sa vie et de ses travaux vivaient encore, ce serait donc avec bonheur qu'ils sauraient qu'une partie de leurs œuvres continue de répandre en Amérique, au Canada, en Nouvelle-France, leurs pensées, leurs sentiments, le bon fruit de leurs bienfaisants labeurs.

Sans être d'égal génie, d'égal puissance de pensée philosophique, Ernest Hello et Jean Lander étaient d'égal élévation de sentiments, d'égal noblesse de vie, d'égal charité. Ils avaient, l'un et l'autre, le noble souci, le noble tourment de répandre la vérité, de montrer la laideur et la malfaisance de l'erreur; ils aimaient d'un amour égal en chacun d'eux, la France, l'Eglise, Dieu.

Les œuvres de Hello continuent chez une élite leur apostolat intellectuel; celles de Jean Lander, plus modestes et plus facilement accessibles à tous, poursuivent aussi le leur, dont nos lecteurs seront heureux de profiter.

J. A. B.



Le Clownprince: "Mais, papa, Dieu n'a pas encore châtié l'Amérique!"



## Echos et Commentaires



### Opinion bien intéressante

Sous le titre "Les élections en Angleterre", M. Jacques Bainville, si clairvoyant et si renseigné sur la politique extérieure, écrit dans l'*Action Française* :

*Le gouvernement britannique a décidé de procéder, à la fin de l'automne, à des élections générales. L'expérience est trois fois bardie. D'abord parce que l'on est en guerre. Ensuite parce que la guerre, au mois de novembre, sera probablement à un point particulièrement délicat. Et enfin parce qu'en vertu des lois récemment votées et qui ont considérablement accru le nombre des électeurs, l'évolution qui entraînait le régime parlementaire anglais vers la démocratie pure s'est achevée. Pour un problème aussi grave que celui de la conduite de la guerre, cela fait beaucoup d'inconnues.*

*Il semble que M. Lloyd George ne se dissimule pas les risques de sa décision. Ce qui l'y a poussé, c'est, en premier lieu, la tradition anglaise et la logique du régime représentatif. Cesser de consulter le corps électoral au moment où il s'agit des destinées de la nation, ce serait lui donner une marque de méfiance qui équivaldrait à une condamnation du système. Les élections de remplacement ont eu lieu avec régularité en Angleterre, —comme d'ailleurs en Allemagne—depuis le commencement de la guerre. M. Lloyd George veut y joindre une consultation générale. C'est un démocrate beau joueur.*

*Il compte sur le haut moral dont le peuple anglais a fait preuve durant le cours des hostilités. Nous croyons comme lui que cet esprit national ne se démentira pas. Mais il pourrait être battu en brèche, et ce serait encore trop. Le Times exprime à ce sujet quelques appréhensions dignes d'être retenues. Il signale "l'activité fiévreuse" de certaines ligues pacifistes qui, déjà, rassemblent des fonds et désignent des candidats. Il signale le passage de certains libéraux doctrinaires, conformes au type des trois ministres de 1914 qui s'étaient retirés du cabinet plutôt que d'approuver la guerre, dans les rangs du nouveau Labour party. Ni le Times ni personne n'admet une minute que ces tendances puissent triompher. Mais il se demande avec raison si leur succès, même partiel, ne serait pas de nature à encourager la résistance de l'ennemi, principalement s'il devait survenir au moment où la fortune de l'Allemagne aura commencé à tourner. Rien n'importe, en effet, davantage, non seulement à la cause de la guerre, mais aussi à celle de la paix, que l'Allemagne n'ait pas l'illusion que les Alliés sont prêts à faiblir et surtout qu'elle ne l'ait pas quand elle faiblira elle-même.*

*En recourant à des élections générales, M. Lloyd*

*George semble aussi avoir eu en vue une régularisation de la situation parlementaire. Il gouverne, en effet, avec une majorité de coalition, ce qui est contraire aux usages traditionnels du Parlement britannique. Mais là encore un scrutin comporte bien des aléas. Le régime des deux partis, régime aristocratique, a vécu en Angleterre. Il y en aura peut-être trois sinon quatre, dans l'avenir, sans compter les Irlandais, à moins qu'un nouvel "unionisme" ne fournisse à M. Lloyd George la majorité homogène qu'il désire. Tout cela, pour le temps de guerre, et avec un corps électoral qui n'est plus celui auquel un Pitt s'adressait, fait beaucoup d'incertitudes et de complications. Mais il est curieux—et bien anglais,—que les forces de la démocratie autant que celles de la tradition poussent M. Lloyd George à les affronter.*

### Justes réflexions

D'un bon article du *Soleil*, "Théories fallacieuses", retenons ces justes réflexions sur la politique et l'éducation de la jeunesse.

*La question de l'éducation depuis des années a été la cause de conflits continuels et en définitive déplorables sous le mode démocratique adopté qui place l'administration de ce département sous le contrôle politique.*

*On peut donc conclure raisonnablement que ce mode qui implique l'aptitude de l'électorat à juger et déterminer de la solution à adopter dans ces questions n'a pas donné satisfaction; qu'en réalité l'inaptitude de l'électorat pour le présent se trouve démontrée de façon trop claire.*

*Pour tout homme sage et raisonnable la conclusion semblerait donc s'imposer qu'il est nécessaire avant tout de changer de système. Le but à chercher devrait être, semble-t-il, de procéder à faire l'éducation de l'électorat sur ces questions et la solution toute indiquée ne serait-elle pas de confier cette tâche à un homme compétent qui, délivré des préoccupations politiques, démontrerait au public comment s'y prendre pour arriver à discuter, apprécier et appliquer sainement ces problèmes? S'y prend-on autrement dans la vie quotidienne qu'il s'agisse d'industries, d'entreprise ou de toute autre branche de l'activité humaine? Quand un système ne donne pas satisfaction hésite-t-on pour l'amour d'un mot à essayer autre chose?*

*Quand il s'agit de déterminer les modes de construction des chemins de fer, par exemple, songe-t-on, sous prétexte de démocratie, à consulter les électeurs et ne s'adresse-t-on pas à des ingénieurs compétents pour ces réalisations?*



*Quel doit-être le but et la fonction d'un surintendant de l'Education?*

*Un but et une fonction exclusivement techniques: deviser des moyens et méthodes les plus propres à assurer à l'enfant une éducation répondant à ses besoins dans la société. L'Etat n'a pas autre chose à voir à cet égard.*

*Mais le malheur est que les politiciens, échos d'ailleurs de leurs mandataires, ne voient avant tout dans ce contrôle qui leur est alloué sur l'éducation, qu'un moyen pour satisfaire des préoccupations fort étrangères à l'éducation de l'enfant.*

*La mainmise de l'Etat sur l'éducation, nous fournit en Allemagne un exemple très décisif des dangers effroyables qu'elle peut comporter. C'est par l'école que depuis un siècle l'Etat allemand a façonné l'âme de ce peuple, l'a militarisé, fanatisé. L'Etat prussien a réussi à faire des esclaves inconscients mais absolument domptés. Les Allemands sont les nègres de Guillaume.*

*Le but de l'éducation ne doit, ne saurait consister à faire des enfants des esclaves de tel ou tel régime, républicain ou monarchique, mais bien et simplement des hommes, c'est-à-dire des êtres capables de penser et de juger.*

*On se dispute depuis des siècles pour obtenir le contrôle de l'éducation tout bonnement parce qu'on a réalisé qu'il n'était pas d'arme plus puissante pour arriver à certaines fins; celui qui est maître de l'éducation espère être, de fait est bien en réalité, le maître des hommes qui seront les citoyens de demain.*

*L'Etat qui trop souvent a prétendu intervenir et assumer le contrôle de l'éducation sous le prétexte d'assurer à l'enfant la liberté de sa formation intellectuelle en l'affranchissant des préoccupations confessionnelles n'a en définitive, fait autre chose que de changer le caractère des entraves mises à cette liberté.*

*Il est impossible de voir ce que la cause bien comprise de l'éducation non plus que la saine démocratie peuvent gagner à rester dans le domaine de la politique.*

## Le procès de Malvy

### COMMENT LA TRAHISON FUT CONNUE

Je ne vais pas aux séances de la Haute-Cour. Un témoin qui assistait à celles du vendredi et du samedi me raconte que Malvy devint noir quand Daudet commença de parler. Songez avec quel chagrin l'ex-ministre dût voir son accusateur intéresser et même parfois, dit-on, amuser l'auditoire et durant six heures satisfaire une curiosité qui s'acheva en sympathie! Pour un Malvy, le Parlement, c'est tout l'univers. Eh! quoi, ses collègues lui tourner le dos, être tout yeux, tout oreilles à celui "d'où nous vient tout le mal!" Quel crève-cœur! Quel début de justice!

Durant trois années, les messieurs Caillaux et Malvy ont donné comme consigne aux journalistes qu'ils entretenaient de compte à demi avec l'Allemagne de nous attaquer non seulement dans notre honneur

mais dans l'honneur de nos familles. Ils ont ouvert des luttes sans précédent et fait une guerre inexpiable. Ils l'expièrent. Mais ce n'est le fait d'aucun de nous. Ils disparaissent sous la poussée de la nation, qui ne veut pas périr, qui cherche et trouve les Bolo, les Almereyda, les Goldsky, les Landeau, les Garfundel et qui, de chaînon en chaînon, remonte jusqu'aux pièces principales de la machinerie.

Léon Daudet a dit une phrase de grande signification et dont je peux confirmer l'exactitude: "Des fonctionnaires de la préfecture qui avaient observé entre Malvy et Almereyda des relations de camaraderie et de complicité qui les ont révoltés m'ont fait parvenir des dossiers." Elargissez le fait, vous avez tout le secret de cette œuvre de libération. De toutes parts, de bons Français souffraient, s'épouvantaient, s'indignaient de ce qu'ils voyaient tramer contre la patrie. Nous fûmes renseignés par le désespoir.

La force de Daudet c'est d'être un homme en dehors de la camaraderie. Les documents lui vinrent tout seuls, parce que l'on sentait qu'il n'était pas ligoté par la sorte de pacte qui se forme entre gens qui vivent dans les mêmes milieux et dans les mêmes occupations, fussent-ils de partis différents. Les parlementaires sont à l'ordinaire entre eux comme les membres de l'ordre des avocats; ils peuvent se contredire, mais dans de certaines limites. Ils tendent à rester dans les règles du jeu. Pour nettoyer les étables de la trahison, il fallait des hommes qu'aucune transaction ne tentât et qui n'obéissent qu'au pur dégoût du fumier boche.

L'idée que je me fais du cas Malvy s'accorde exactement avec le dessin que nous en donnent le rapport Pérès et le réquisitoire Mérillon, et je ne vais pas plus outre, mais Daudet a réuni de bien curieux documents, et au côté de Clemenceau personne autant que lui n'a servi la cause de l'assainissement national.

MAURICE BARRES,

*L'Echo de Paris*

de l'Académie française

## L'assassinat du Tsar

Le *Figaro* rappelle que les plus récentes nouvelles de Nicolas II nous étaient venues par la Suède.

"Un journal de Stockholm reproduisit une lettre du tsar à l'un de ses anciens généraux, en résidence à Pétrograd. Elle débutait par ces mots, qui se colorent aujourd'hui d'une sorte d'ironie tragique: "Nous vivons contents..."

"Nicolas Romanof donnait quelques détails sur cette triste vie, dont il s'estimait content: les prisonniers ne pouvaient lire que des livres russes, censurés sévèrement; son fils Alexis était bien malade, et le pauvre enfant (on songe au Dauphin) n'avait pu se rétablir de la frayeur que lui firent des insurgés, au départ d'Ekaterinenburg. Le journal ajoutait que la tsarine avait exprimé le vœu, si son fils mourait, de se retirer dans un cloître. Et pourtant, l'ancien

tsar se disait "content", sans doute il gardait une lueur d'espoir: l'admirable époux, l'admirable père qu'il a été se confiait encore à des jours meilleurs, où il lui serait peut-être permis d'aller vivre avec les siens en Angleterre ou en Suisse, comme un inoffensif bourgeois...

"Il meurt fusillé, au jour où le sort des armes favorise enfin la France, son alliée, à laquelle Nicolas II fut toujours personnellement fidèle; au jour aussi où le trop grand Etat de ses pères paraît enfin prêt à secouer la domination calibanesque des nains malfaisants qui l'ont momentanément asservi. Qui sait? La mort de Nicolas II, la grave maladie de son jeune héritier, en faisant table rase des derniers représentants de l'absolutisme tsariste qu'ils personnifiaient malgré eux, aideront peut-être à la résurrection spontanée du peuple russe... Nicolas possédera alors la gloire des grands sacrifiés."

M. Jacques Bainville (*Excelsior*) juge ainsi le malheureux souverain:

"C'est la faiblesse de Nicolas II qui l'a perdu. Hélas! ce tsar autocrate était timide, sans énergie, et, chef de 180 millions d'hommes, il n'était même pas le maître à son foyer. "Rois, gouvernez hardiment", disait Bossuet. Nicolas II n'a pas su avoir cette hardiesse. Des intentions généreuses, un caractère loyal, ce n'était pas assez pour conserver un empire.

"Quel sera l'effet de la disparition de l'empereur, dans un moment où tout est incertain et remis en question en Russie, et où les Allemands eux-mêmes s'attendent à un "changement de scène"? Il paraît difficile que l'assassinat de celui qui a si longtemps incarné tout ce que le nom de tsar représentait dans l'esprit des Russes ne produise pas une profonde impression.

"Ce sanglant épisode de la révolution russe survient à une date critique. Qui sait s'il ne portera pas un coup dans les imaginations slaves, et si une période nouvelle ne datera pas de là?"

Du *Rappel*:

"Le tsar avait peut-être abdiqué sa noblesse et ses sentiments élevés entre les mains de Raspoutine. Ceux qui détiennent aujourd'hui le pouvoir absolu, dont il ne mésusa pas, ceux qui l'ont fait ou l'ont laissé assassiner misérablement, ne délivrent pas la Russie du joug d'un tyran. Ils travaillent à la ligoter plus féroce que jamais pour qu'un roi de Prusse assouvisse sur la nation malheureuse toute sa violence, pour qu'il étanche à son détriment toute sa soif de rapines.

"Nicolas Romanoff, délivré de ce spectacle, va donc pouvoir goûter le repos; il ne le connaissait plus guère.

"Ne pleurons pas sur le tsar, mais plaignons la malheureuse Russie."

Et tâchons de tirer parti de la situation, ajoute l'*Événement*.

"Il était trop aisé de prévoir que les maximalistes parvenus au comble de l'impopularité par leurs excès, en seraient promptement réduits à pousser cyniquement jusqu'au bout leur trahison. Ils sont aux mains de l'Allemagne, mais leurs maîtres, qui n'ont plus besoin d'eux, se garderont de leur prêter longtemps une force dont les agents du kaiser ont sans doute à faire un meilleur usage.

"La politique russo-asiatique devient de plus en plus confuse: le bolchevisme en déroute lutte encore contre les Tchéco-Slovaques, mais il ne tardera pas à tomber de lui-même, décomposé par ses propres vices."

### L'idéal positif

*Les nations, qui se sont reconnues, se groupent selon leurs volontés analogues. Il y a les nations qui veulent en finir avec l'agression, la conquête et la guerre; il y a les nations qui, de la barbarie, font une industrie. L'idéal des unes est si beau qu'il apparaît comme un évangile; les autres ont tout simplement formulé en doctrine leurs cupidités et leurs convoitises. Un bel idéal, d'un côté; de l'autre côté, l'abominable préméditation d'un crime; ce serait à désespérer de l'humanité, si les criminels devaient avoir le dernier mot. Seulement, il aura fallu du temps, un long temps de cruelles épreuves avant que l'idéal fût en mesure de l'emporter sur le crime. Et pourquoi? C'est que l'idéal se fie à lui-même. Les nations qui ne voulaient pas la guerre, comptaient que leur innocence imposerait à l'univers. Pas du tout! Elles ne préparaient pas la guerre, afin de prouver leurs intentions pacifiques: et elles avaient, pour la guerre, tant de mépris qu'elles n'admettaient pas de se soumettre à une telle éventualité monstrueuse. En bonne logique, c'est bien: dans la réalité, ça ne vaut rien. Les nations qui, dépourvues d'un si noble idéal, voulaient la guerre, l'ont préparée et puis l'ont faite, quand les nations de l'idéal étaient encore à ne pas croire la chose probable, ni même possible. Et alors, l'idéal a pâti durement. Ce qu'on voit désormais, c'est que l'idéal n'est pas tout seul ici-bas et qu'il a besoin d'être défendu, besoin d'être armé. Le moment où nous sommes marque une étape dans l'histoire contemporaine: c'est le moment où les plus généreuses rêveries de l'humanité entrent dans la période positive; ayant pris conscience des nécessités inévitables, elles deviennent efficaces. Il est clair aujourd'hui que les pures idées, qui des nuages descendent sur la terre, ont à ne pas méconnaître la terre, le sol où elles marcheront, où elles s'établiront. Il est clair que la paix doit être obtenue par des moyens de force. Puisse-t-il être clair aussi, qu'elle devra être maintenue par des moyens réels, par les énergiques moyens de la terre, de sorte que ne recommence pas l'erreur ancienne et de sorte que l'idéal ne soit pas toujours dans les nuages, et le crime et tous les malheurs scandaleux sur la terre! —*

A. B. (André Beaunier.)

*L'Echo de Paris*



## Pourquoi vous devez employer nos Bardeaux d'Amiante

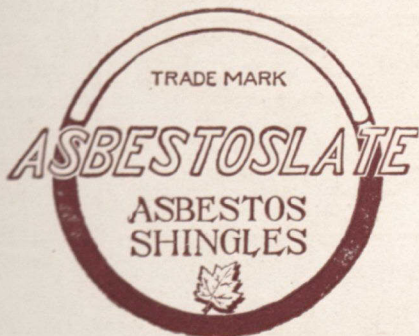
PARCE qu'ils constituent un placement d'une nature permanente.

PARCE qu'ils sont entièrement à l'épreuve du feu, de la gelée et des autres éléments.

PARCE qu'ils coûtent meilleur marché que la tôle, qu'ils ne nécessitent pas de réparation, qu'ils n'ont jamais besoin de peinture.

PARCE qu'ils s'améliorent en vieillissant.

PARCE qu'ils sont INDESTRUCTIBLES



Avant de faire le choix d'une couverture, demandez nos Catalogues et nos Echantillons.

**La Cie Manufacturière  
d'Amiante**

78, rue St-Pierre, - Québec.

# BIENTOT !

P  
O  
U  
R  
S'  
I  
N  
S  
T  
R  
U  
I  
R  
E



P  
O  
U  
R  
S  
E  
R  
E  
C  
R  
È  
R  
E

Le plus grand rendez-vous de la province

# BIENVENUE !